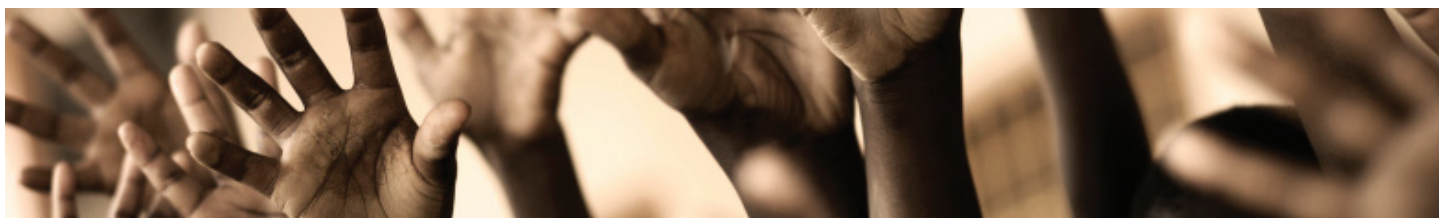


**working paper**  
2013-10

**Analyse de l'impact de la hausse mondiale des prix et des politiques de réponse du gouvernement sur la pauvreté**

**Akoété Ega Agobdji  
Kokou Amouzouvi  
Kname Bouare  
Idrissa Diagne  
Aristide Kielem**

October 2013



partnership for  
economic  
policy

**pep**



# ANALYSE DE L'IMPACT DE LA HAUSSE MONDIALE DES PRIX ET DES POLITIQUES DE REPONSE DU GOUVERNEMENT SUR LA PAUVRETE

## Résumé

Cette recherche analyse l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires (2008-2009) et des mesures de réformes mises en œuvre par le Togo, sur la pauvreté, la vulnérabilité, les inégalités et les enfants. Grâce à un modèle d'équilibre général partiel et des données de panel, nous montrons que la hausse des prix a des conséquences sur le bien-être des enfants, et des effets négatifs sur les consommateurs nets, tandis que les agriculteurs, producteurs nets voient leur niveau de vie s'améliorer.

Cette recherche montre également que les politiques de réponse du gouvernement, en particulier celles relatives à la subvention des intrants agricoles, ont eu un impact positif sur la réduction de la pauvreté. Enfin, nous montrons que des programmes ciblés de filets sociaux auraient des effets plus importants sur la pauvreté et le bien-être des enfants que les mesures régressives et plus coûteuses de subvention aux produits pétroliers mis en œuvre par le Gouvernement.

**Mots clés** : Crise économique et financière mondiale ; subventions aux prix ; pauvreté ; éducation ; santé ; Togo ; filets sociaux de protection sociale ;

**Classification JEL** : I32; I380; D63; H2; H31; Q110

## Abstract

This research analyzes the impact of the rising food prices of 2008-2009 and the policy reforms implemented by Togo, on poverty, vulnerability, inequality and children. Using a partial equilibrium model and panel data, we show that the rising food prices have affected the well-being of children and have had negative effects on net consumers, when farmers, who are net producers, improved their welfare.

This research also shows that the policies reforms implemented by of the government, especially the agricultural inputs subsidies, have had a positive impact on poverty reduction. Finally, we show that targeted social safety nets programs can have a greater impact on poverty and children's well-being than the costly regressive oil subsidies implemented by the Government.

## Auteurs

**Akoété Ega AGBODJI**

Université de Lomé, PEP  
Lomé, Togo  
[adagbodji@yahoo.fr](mailto:adagbodji@yahoo.fr)

**Kokou AMOUZOUVI**

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)  
Lomé, Togo  
[kamouz@yahoo.fr](mailto:kamouz@yahoo.fr)

**Kname BOUARE**

Ministère de l'Économie et des  
Finances  
Lomé, Togo  
[Boukin19@yahoo.fr](mailto:Boukin19@yahoo.fr)

**Idrissa DIAGNE**

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)  
Lomé, Togo  
[Idrissa.diagne@undp.org](mailto:Idrissa.diagne@undp.org)

**Aristide KIELEM**

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), PEP  
Lomé, Togo  
[akielem@unicef.org](mailto:akielem@unicef.org)

## Remerciements

Ces travaux ont été réalisés grâce à l'appui scientifique du Partenariat pour les politiques économiques (PEP, [www.pep-net.org](http://www.pep-net.org)), ainsi que l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, [www.undp.org](http://www.undp.org)) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF, [www.unicef.org/french/](http://www.unicef.org/french/)).



# Table des matières

List des graphiques et tableaux	p. 2
<b>I. Introduction</b>	p.3
<b>II. Les canaux de transmission des crises a l`économie Togolaise</b>	p.4
<b>III. Analyse de l'impact micro-économique de la hausse des prix des produits de base sur les ménages et les enfants Togolais</b>	p.5
3.1. Impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur les conditions de vie des ménages	
3.1.1. Pauvreté monétaire	
3.1.2. Inégalités	
3.2. Analyse de l'impact net	
3.3. Analyse distributive	
3.4. Progressivité de l'impact issu de la hausse des prix	
<b>IV. Analyse de l'impact des mesures de réponse à la hausse des prix des produits de base et leur impact sur la pauvreté</b>	p.22
4.1. Impact global des mesures de réponse sur la pauvreté monétaire	
4.1.1. <i>Aspects spécifiques relevant de la subvention des intrants</i>	
4.1.2. <i>Aspects spécifiques relevant de la subvention des prix de l'énergie</i>	
4.2. Stratégies d'adaptation et de gestion des risques développés	
4.3. Analyse des nouvelles mesures à envisager	
4.3.1. <i>Travaux à haute intensité en main d'œuvre</i>	
4.3.2. <i>Transfert d'espèces</i>	
4.3.3. <i>Cantines scolaires</i>	
<b>V. Conclusion</b>	p.47
References bibliographiques	p.49

## Liste des graphiques et tableaux

### GRAPHIQUES

Graphique 1: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits alimentaires végétariens.....	7
Graphique 2: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits alimentaires céréaliers .....	8
Graphique 3: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits alimentaires de base.....	8
Graphique 4: Test de dominance en bien-être .....	11
Graphique 5: Impact net dans le cas de la prise en compte des effets sur la consommation .....	12
Graphique 6: Impact net dans le cas de la prise en compte des effets sur la production et la consommation.....	12
Graphique 7: Estimation non paramétrique de l'impact net du choc des prix .....	17
Graphique 8: L'évolution des revenus des personnes pauvres de 2006 suivies en 2011 .....	18
Graphique 9: L'évolution des revenus des personnes pauvres de 2006 non suivies en 2011 .....	19
Graphique 10: Evolution des revenus des personnes pauvres de 2006 non suivies en 2011 selon le milieu de résidence .....	19
Graphique 11: Courbe de progressivité de la variation des prix.....	22
Graphique 12: Evolution de la pauvreté dans les ménages agricoles.....	27
Graphique 13: Densité de probabilité de Kernel de bénéfice de la subvention aux intrants agricoles ....	29
Graphique 14: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits pétroliers .....	34
Graphique 15: Impact potentiel de la suppression de la subvention sur le carburant sur la pauvreté .....	36

### TABLEAUX

Tableau 1: Part de consommation moyenne par bien alimentaire et par décile .....	7
Tableau 2: Incidence de la pauvreté suite aux effets des variations de prix sur la consommation alimentaires (%).....	9
Tableau 3: Incidence de la pauvreté suite aux effets des variations de prix sur la production et la consommation alimentaires (%) .....	10
Tableau 4: Variation de l'incidence de la pauvreté alimentaire des enfants de 0 à 14 ans .....	12
Tableau 5: Indice d'inégalités de Gini selon le milieu de résidence .....	13
Tableau 6: Variations du taux de pauvreté et migration inter-quintiles de richesse .....	14
Tableau 7: Présentation des variables explicatives du modèle paramétrique .....	14
Tableau 8: Synthèse de l'estimation économétrique de l'impact net de la hausse des prix.....	15
Tableau 9: Niveaux moyens de l'indicateur de niveau de vie en 2006 et après la hausse de prix .....	18
Tableau 10: Variation de l'indicateur de niveau de vie .....	18
Tableau 11: Mutation de décile.....	20
Tableau 12: Simulation de l'impact sur la consommation et la production (Déciles) .....	20
Tableau 13: Mutation dans les déciles de pauvreté après le choc en milieu urbain .....	21
Tableau 14: Mutation dans les déciles de pauvreté après le choc en milieu rural.....	21
Tableau 15: Mesures de réponse mises en œuvre .....	23
Tableau 16: Impact global des politiques mises en œuvre sur la pauvreté des ménages (En écart par rapport à la situation de 2006) .....	24
Tableau 17: Caractéristiques des ménages ruraux en 2006.....	26
Tableau 18: Impact potentiel de la subvention des intrants.....	27
Tableau 19: Bénéficiaires des subventions agricoles.....	28
Tableau 20: Régression Probit de détermination des scores de propension .....	28
Tableau 21: Impact de la mesure de subvention aux intrants.....	29
Tableau 22: Traitement de l'endogénéité de la subvention.....	30
Tableau 23: Mesure de l'impact de la subvention sur les dépenses alimentaires.....	31
Tableau 24: Part des ménages agricoles des quintiles en 2006 et 2011 .....	31
Tableau 25: Décomposition de la variation de la pauvreté .....	32
Tableau 26: Décomposition de la variation de la pauvreté .....	32
Tableau 27: Indice Pro-pauvre de Kakwani et Pernia appliqué à la mesure de subvention aux intrants.....	32
Tableau 28: Impact sur la pauvreté de la mesure de réduction de l'impôt sur les salaires (%).....	33
Tableau 29 : Impact potentiel des travaux à haute intensité de main d'œuvre sur la pauvreté .....	39
Tableau 30: Impacts potentiels de programmes de transferts d'espèce sur la pauvreté .....	41
Tableau 31: Impact potentiel de programmes de cantines scolaires.....	43

## I. Introduction

Le Togo a connu entre 1990 et 2005 une crise politique qui a fortement freiné son processus de développement. Il fait partie de la catégorie des pays fragiles à faible revenu. Les effets négatifs de cette crise ont été accentués par la suspension de la coopération internationale et les problèmes de gestion du secteur public. Cette situation avait occasionné une forte réduction du PIB par tête et des investissements à caractère économique et social.

Après avoir engagé des réformes qui ont permis de relancer la croissance en 2006 (+3,9% contre près de 1,1% en moyenne annuelle entre 1991 et 2005), le Togo a vu son environnement perturbé depuis 2007 par plusieurs chocs exogènes résultant des crises mondiales (alimentaire, énergétique, financière et économique). Ces chocs ont eu pour particularité : (i) d'être de grande ampleur, (ii) d'être difficile à anticiper et enfin (iii) d'avoir des effets immédiats sur la structure de l'économie et les conditions de vie des ménages avec des impacts négatifs à moyen/long terme, notamment, sur la capacité du pays de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour faire face aux effets négatifs de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires au développement, a mis en place des mesures de réponse contra-cycliques en vue de faire face aux conséquences de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. C'est ainsi qu'il a augmenté les dépenses d'investissement, notamment dans les infrastructures, et amélioré les revenus des salariés du secteur formel. Les mesures ont aussi porté sur la stimulation de l'offre de produits agricoles vivriers. Enfin, le Gouvernement a mis en place diverses mesures de subvention pour atténuer l'effet de la hausse des prix du pétrole sur l'inflation. Ces différentes mesures ne seront pas sans incidences sur l'économie nationale en général et les conditions de vie des ménages en particulier.

La présente étude a pour objectif, d'une part, de mesurer les impacts potentiels des crises mondiales récentes sur les ménages au Togo, et d'autre part, d'effectuer une analyse d'impact des réponses gouvernementales aux crises sur les conditions de vie des ménages. Elle est composée de trois parties. La première fait un rapide survol des canaux de transmission des crises mondiales récentes à l'économie et aux ménages togolais. La deuxième partie fait le point sur les effets de la hausse des prix des produits de base sur la pauvreté monétaire des ménages, en particulier les femmes et les enfants togolais. La troisième mesure l'impact des politiques de réponse menées par le Gouvernement pour contrecarrer les effets négatifs de la hausse mondiale de ces prix sur les conditions de vie des ménages.

## II. Les canaux de transmission des crises à l'économie togolaise

Le processus de transmission de ces crises aux ménages commence maintenant à être bien cerné<sup>1</sup>. Il peut être de nature macro-économique et/ou micro-économique, et s'articule autour des 3 phases suivantes : (i) la transmission de l'économie mondiale à l'économie nationale à travers l'inflation importée, la contagion de la crise financière et la récession mondiale ; (ii) la transmission de l'économie nationale aux ménages via les perturbations possibles sur les différents marchés (travail, capital et biens et services<sup>2</sup>), et dans l'offre de services publics sociaux (éducation, santé et nutrition...) ; (iii) la transmission aux ménages en général aux femmes et aux enfants en particulier à travers l'impact sur les mécanismes formels et informels de solidarité, la baisse des revenus, la diminution des actifs, la malnutrition, l'augmentation du travail des enfants et l'abandon de l'école.

Pour le Togo, à l'instar des autres pays en développement, les principaux canaux de transmission des crises sont, entre autres : (i) la hausse des prix alimentaires et énergétiques via les importations ; (ii) la chute des exportations consécutive à la récession des pays partenaires commerciaux ; (iii) les transferts des migrants ; (iv) les flux de capitaux (aide publique au développement, investissements directs étrangers).

Ces crises ont aussi une incidence directe ou indirecte sur les conditions de vie des ménages et des enfants à travers notamment les variations de revenus et de prix qui seront au centre de la présente analyse. Ces crises peuvent dans ce cadre affecter leur demande de consommation à travers l'augmentation des prix des produits alimentaires ou énergétiques et/ou la baisse des revenus, consécutive à la contraction du marché du travail ou la diminution des transferts (dépenses publiques, transferts des migrants). L'augmentation de la pauvreté peut pousser les ménages à développer des stratégies d'adaptation qui peuvent être préjudiciables au bien-être de la femme et de l'enfant à court, moyen et long termes.

---

<sup>1</sup> (Cf. "Aggregate shocks, poor households and children: Transmission channels and policy responses." Mendoza, Ronald U. UNICEF, 2009).

<sup>2</sup> Les effets les plus visibles portent sur les variations de revenus et de prix des biens consommables.

### **III. Analyse de l'impact micro-économique de la hausse des prix des produits de base sur les ménages et les enfants togolais**

La création du PIB au Togo est dominée par les secteurs primaire et tertiaire qui fournissent près de 80% du PIB. L'ensemble du secteur primaire contribue pour plus de 40 pourcent environ au produit intérieur brut. Le secteur primaire est dominé par les productions vivrières à concurrence de plus de 60% du PIB agricole. Les produits de rente contribuent à hauteur de plus de 12 pourcent avec la production de coton, de café et de cacao. La structure de la production agricole togolaise est caractérisée par une forte atomocité (exploitations de petites tailles par de petits producteurs), une faible productivité et des méthodes de production archaïques. La production agricole est principalement tributaire des aléas climatiques, et est dominée par des exploitations de petite taille. L'agriculture togolaise apparaît essentiellement comme une agriculture de subsistance peu productive ; le niveau de la production vivrière a peu évolué et les produits de rente ont fait face aux aléas des marchés mondiaux.

L'offre de produits agricoles de première nécessité, notamment les produits vivriers, est constituée à plus de 95% de produits domestiques. La flambée des prix des denrées alimentaires est une conséquence de la crise financière et économique mondiale, liée à la spéculation sur les marchés des produits de base. La hausse des prix des denrées alimentaires a été le principal canal par lequel la crise alimentaire s'est transmise à l'économie togolaise et a impacté le revenu réel et le niveau de vie des ménages.

Au second semestre de 2007, les prix du mil, du niébé et du riz local ont augmenté respectivement de 48%, 41% et 30% par rapport à leur niveau du premier semestre. Pour tous les produits, le renchérissement du prix des produits s'est poursuivi pour atteindre un point critique au premier semestre de l'année 2009. Le maïs en grain qui est l'aliment de base des togolais a connu la hausse la plus spectaculaire de 105 % ; son prix a plus que doublé entre le premier semestre de l'année 2007 et le premier semestre de l'année 2009. Les autres produits ont connu des hausses moins prononcées : 79% pour le mil, 78% pour le sorgho, 58% pour le niébé, 56% pour le riz local. Néanmoins, déjà à partir du second semestre de l'année 2009, il est observé une décélération de la flambée des prix qui s'explique par les bonnes campagnes agricoles de 2008/2009 ; de 2009/2010 qui ont enregistré un accroissement de la production céréalière notamment grâce à la politique de subvention des intrants agricoles promue par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

#### **3.1. Impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur les conditions de vie des ménages**

Dans cette partie, l'analyse se focalisera sur l'impact des chocs liés à la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques sur la pauvreté, les inégalités, la vulnérabilité et



les dimensions primaires de la pauvreté. Un focus sera fait sur la situation des petits producteurs et la pauvreté des femmes et des enfants.

L'accroissement des prix des biens alimentaires a un impact direct sur la pauvreté des ménages car ces biens représentent une large part de leur panier de consommation. Par ailleurs, la hausse des prix des produits pétroliers peut aussi avoir d'importants effets indirects sur les prix alimentaires, l'activité économique, l'emploi et le revenu du ménage. L'impact de l'accroissement des prix mondiaux des produits alimentaires sur la pauvreté des ménages dépend de divers facteurs, tels que le fait que le ménage soit consommateur ou producteur net, la part des biens alimentaires dans son panier de consommation, les effets de substitution et l'efficacité des interventions gouvernementales. Pour le ménage consommateur net, des prix élevés diminuent son pouvoir d'achat, ce qui peut le conduire en dessous du seuil de pauvreté (Mendoza, 2009). L'analyse de l'impact de la hausse des prix sur la pauvreté est faite en utilisant la méthode de Deaton (1989)<sup>3</sup>, les données de l'enquête QUIBB 2006<sup>4</sup> et l'indice harmonisé des prix à la consommation.

### **3.1.1. Pauvreté monétaire**

#### **Evolution des prix des produits alimentaires et structure de la consommation alimentaire**

L'alimentation occupe au moins 51% des dépenses de consommations totales des ménages. La part relative des dépenses alimentaires reste largement supérieure à 43% quel que soit le quintile des dépenses considéré. En milieu rural, la part des dépenses alimentaires représente plus de 60% des dépenses de consommation totales contre 40% pour les dépenses non alimentaires. En milieu urbain, par contre, la part des dépenses non alimentaires (55%) l'emporte sur les dépenses alimentaires (45%). A Lomé, l'alimentation représente moins de 50% des dépenses des ménages.

Entre 2006 et 2008, les prix des biens alimentaires ont évolué à la hausse. La hausse a été particulièrement forte pour certains produits, tels que le maïs, le sorgho, et relativement faible pour d'autres produits, tels que le pain, le lait et le sucre. Etant donné l'importance de ces biens dans la consommation des ménages (Cf. tableau ci-dessous), il apparaît que ces variations de prix vont affecter ces consommations. En effet, la part moyenne de chacun des biens alimentaires dans la consommation totale des ménages n'est pas négligeable : maïs (5,7%), riz importé (3,6%), tubercules (2,5%), haricot (1,9%) et tomate (1,5%).

---

<sup>3</sup> Voir en annexe 1 les aspects techniques relevant de la méthode de Deaton.

<sup>4</sup> L'enquête QUIBB portait sur 7500 ménages tirés dans 300 zones de dénombrements (25 ménages dans chaque zone).

**Tableau 1: Part de consommation moyenne par bien alimentaire et par décile**

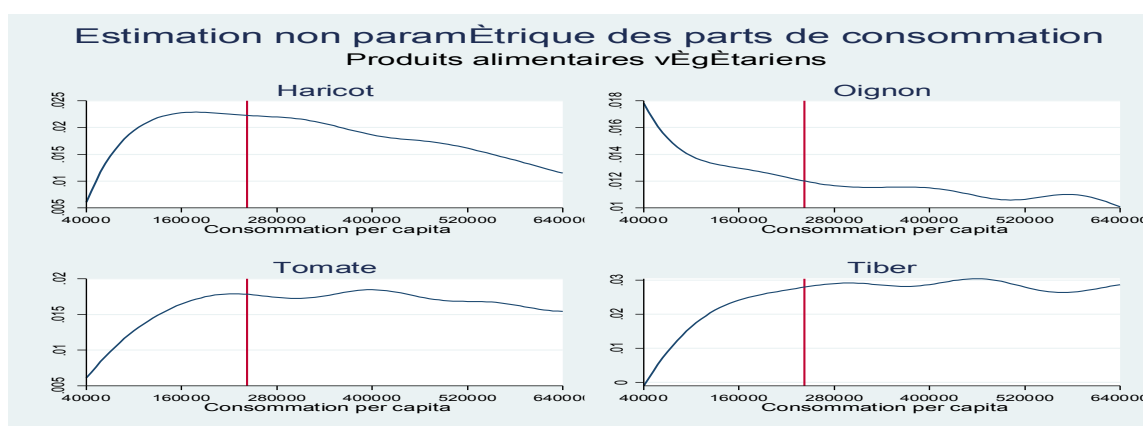
Décile	Maïs	Haricot	Tomate	Riz	Sucre	Lait	Huile	Pain	Oignon	Tubercules	Sorgho	Mil
1	20%	10%	9%	11%	10%	5%	7%	5%	7%	8%	31%	29%
2	12%	12%	7%	10%	8%	8%	9%	5%	7%	11%	13%	12%
3	11%	12%	7%	8%	10%	6%	9%	5%	8%	9%	6%	11%
4	11%	11%	8%	9%	10%	8%	8%	8%	9%	10%	7%	8%
5	9%	9%	8%	9%	10%	7%	10%	6%	9%	9%	8%	8%
6	9%	10%	11%	9%	11%	11%	11%	12%	10%	9%	7%	5%
7	8%	10%	11%	10%	10%	11%	10%	10%	10%	10%	8%	10%
8	8%	10%	11%	10%	11%	12%	11%	13%	12%	11%	7%	5%
9	7%	9%	14%	13%	11%	13%	13%	17%	14%	11%	8%	7%
10	5%	7%	14%	10%	10%	17%	12%	18%	14%	11%	5%	5%

Source : Enquête QUIBB 2006.

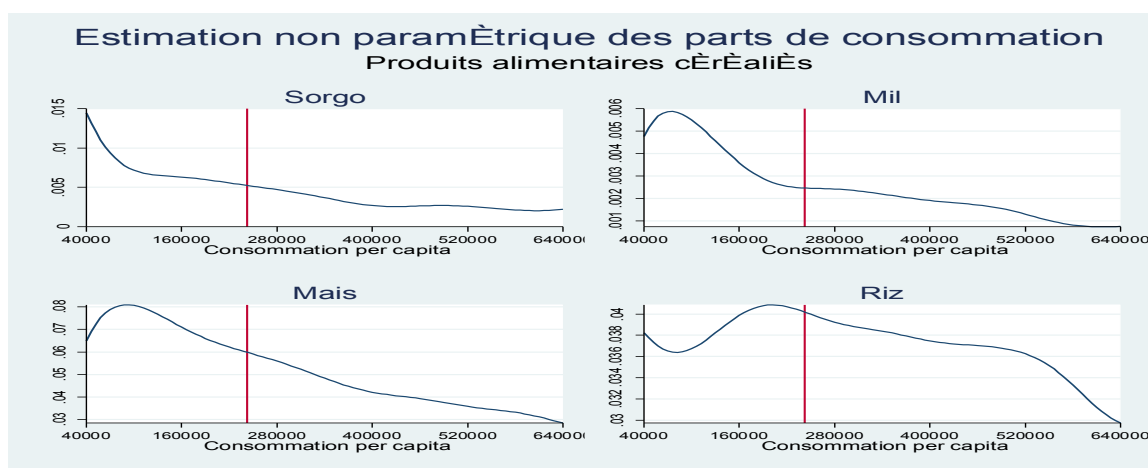
L'enquête QUIBB révèle que la consommation alimentaire représente plus de 67% de la consommation totale dans le premier quintile ; les céréales représentent plus de 34% de la consommation alimentaire des ménages pauvres. Toutefois, en considérant le type de biens alimentaires, les ménages les plus pauvres accordent plus de ressources à la consommation de céréales, notamment le maïs, le mil et le sorgho. En effet, les ménages du décile le plus pauvre consacrent 20% de leurs dépenses de consommation alimentaire au maïs, 31% au sorgho et 29% au mil. Les dépenses en produits comme les tubercules, la tomate, l'huile, le lait ou le pain, sont plus élevés pour les déciles les plus riches.

Ces résultats sont confirmés par l'analyse des graphiques ci-dessous. En effet, ils montrent que, pour les biens alimentaires tels que le haricot, le maïs, l'oignon, le sorgho, le riz et le mil, les parts de consommation sont plus élevées pour les ménages à consommation per capita plus faible. En d'autres termes, les ménages pauvres dépensent plus dans la consommation de ces biens que les ménages riches. Par opposition, le lait et le pain sont moins consommés par les ménages pauvres que les ménages riches.

**Graphique 1: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits alimentaires végétariens**

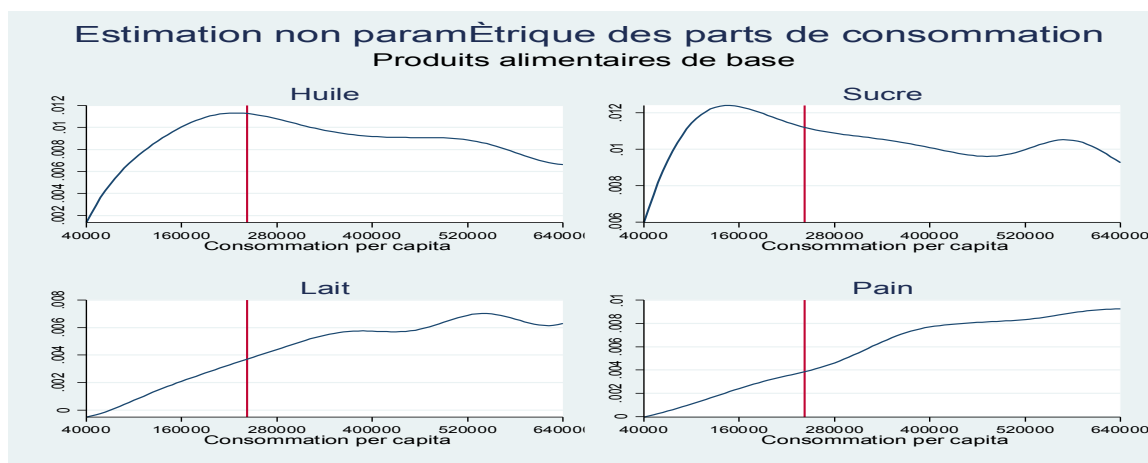


**Graphique 2: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits alimentaires céréaliers**



Source : Enquête QUIBB 2006 et calcul des auteurs.

**Graphique 3: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits alimentaires de base**



Source : Enquête QUIBB 2006 et calcul des auteurs.

### **Impact sur la pauvreté monétaire des ménages**

Deux simulations ont été réalisées en utilisant la méthodologie de Deaton. La première a consisté à mesurer, toutes choses étant égales par ailleurs, l'impact du choc de prix sur la pauvreté via uniquement les dépenses de consommation des ménages. La seconde a pris en compte, en plus des effets sur la consommation, l'effet de hausse de la production découlant d'un système de prix plus incitatif (effet sur la production et la consommation). Cette catégorisation des ménages se justifie par le fait que 66,3 % des ménages sont des consommateurs nets (dont 51,3 % sont des ruraux) contre 33,7 % qui sont des producteurs nets à 93 % ruraux. La part des consommateurs nets ruraux peut s'expliquer par le fait de la forte dépendance au marché, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain. Dans les autres milieux urbains et en milieu rural les produits alimentaires sont achetés sur le marché à plus de 66% au moins.

L'analyse des résultats des simulations (voir tableau 2) révèle que les variations des prix des biens alimentaires ont eu un impact sur l'incidence de la pauvreté monétaire des ménages au Togo. **Toutes choses égales par ailleurs, la pauvreté aurait augmenté de 4,1 points de pourcentage** (de 61,7% à 65,8%). Le monde rural serait le plus affecté avec une hausse de 4,5 points (de 74,3% à 78,8%). En milieu urbain, l'impact de la hausse des prix sur la pauvreté serait de 3,5 points (de 36,8% à 40,3%). Dans le cadre de ce scénario, la crise aurait entraîné une hausse de 3,9 points de la pauvreté des agriculteurs. Cette situation serait due au fait que les revenus des agriculteurs proviennent essentiellement de la vente de leurs productions. Enfin, la pauvreté augmente plus dans les ménages dirigés par des femmes.

**Tableau 2: Incidence de la pauvreté suite aux effets des variations de prix sur la consommation alimentaires (%)**

Prise en compte des effets sur la consommation uniquement						
	Parts	Situation initiale (2006)	Résultats de la simulation	Variation	t-student*	
National	<b>100%</b>	<b>61,7</b>	<b>65,8</b>	<b>4,1</b>	<b>16,4</b>	
Agriculture	62,42%	78,8	82,7	3,9	10,7	
Milieu de résidence						
Urbain	31,09%	36,8	40,3	3,5	8,6	
Rural	68,91%	74,3	78,8	4,5	13,9	
Genre du chef de ménage						
Hommes	49,87%	64,3	68,0	3,7	<b>1,6</b>	
Femmes	50,13%	50,0	56,5	6,5	9,5	
Régions						
Lomé	18,54%	24,5	26,5	2,0	4,8	
Maritime	16,54%	69,4	74,7	5,3	8,4	
Plateaux	17,86%	56,2	63,1	6,9	9,1	
Centrale	13,49%	77,7	81	3,3	6,2	
Kara	15,45%	75	79,1	4,1	6,9	
Savanes	18,11%	90,5	92,2	1,7	4,5	

Source : Enquête QUIBB 2006 et calcul des auteurs.

\* = significatif à 1% et nombre de degrés de liberté = 7489.

En prenant en compte les effets de la hausse des prix sur la production et la consommation, **la pauvreté baisserait de 1,8 point au niveau national, mais serait en hausse en milieu urbain**. L'incidence de la pauvreté se situerait à 59,9% en 2008 contre 61,7% en 2006 soit une baisse de 1,8 point. Toutefois, c'est l'effet contraire qui a été observé en milieu urbain et à Lomé avec une hausse de l'incidence de la pauvreté de 1,9 point. Ce dernier résultat découle du fait que les ménages urbains sont en moyenne des consommateurs nets de biens alimentaires. Ils subiraient donc directement la hausse des prix des biens alimentaires qui se traduit par une baisse de leur pouvoir d'achat. L'incidence de la pauvreté baisserait en milieu rural de 3,7 points du fait que les ménages ruraux sont des producteurs nets de biens alimentaires dont ils auto-consomment une partie. De ce fait, ils bénéficient de la hausse des prix des biens alimentaires. Ce sont les agriculteurs qui profiteraient le plus de cette situation car leur incidence de la pauvreté baisserait de 6% pour les producteurs agricoles, chiffre à comparer à la moyenne nationale estimée à 1,8 point. La tendance à la baisse observée au niveau national ne s'est confirmée que pour les ménages dirigés par les hommes qui ont vu

leur taux de pauvreté baisser de 5.8 points alors que les ménages dirigés par des femmes ont vu leur taux de pauvreté augmenter de 3.5 points.

**Tableau 3: Incidence de la pauvreté suite aux effets des variations de prix sur la production et la consommation alimentaires (%)**

<b>Prise en compte des effets sur la production et la consommation</b>					
	Parts	Situation initiale (2006)	Résultats de la simulation	Variation	t-student
National	<b>100%</b>	<b>61,7</b>	<b>59,9</b>	<b>-1,8</b>	<b>-3,96</b>
Agriculture	62,42%	78,8	72,8	-6	-9,36
Milieu de résidence					
Urbain	31,09%	36,8	38,7	1,9	3,57
Rural	68,91%	74,3	70,6	-3,7	-5,98
Genre du chef de ménage					
Hommes	49,87%	64,3	61,5	-2,8	-5,81
Femmes	50,13%	50	52,9	2,9	3,54
Régions					
Lomé	18,54%	24,5	26,6	2,1	4,86
Maritime	16,54%	69,4	67,9	-1,5	-1,56
Plateaux	17,86%	56,2	52,2	-4	-2,84
Centrale	13,49%	77,7	72,4	-5,3	-4,92
Kara	15,45%	75	74,1	-0,9	-7,82
Savanes	18,11%	90,5	88,3	-2,2	-2,73

Source : Enquête QUIBB et calcul des auteurs.

\* = significatif à 1%.

### **Dominance stochastique**

Pour apprécier la dominance stochastique<sup>5</sup>, il a été établi un rang ordinal robuste des distributions en matière de pauvreté et d'inégalité. Cette approche ne requiert pas nécessairement de définir la forme fonctionnelle de l'indice de pauvreté, mais elle repose plutôt sur un ensemble de principes ou axiomes que l'indice de pauvreté doit respecter. La sensibilité des indices distributifs n'est pas identique aux différentes parties de la distribution du revenu. Le classement en termes de pauvreté entre des distributions peut être inversé lorsque le seuil change. Ceci suppose que le classement ordinal des distributions peut changer en utilisant différents indices distributifs<sup>6</sup>.

Le graphique 4 ci-dessous montre que la condition de dominance stochastique n'est pas strictement vérifiée pour le premier et le second ordre. Cependant, on note que la pauvreté a baissé pour un grand nombre d'intervalles du seuil de la pauvreté. Comme la condition de dominance n'est pas vérifiée que pour de très faibles seuils de pauvreté, on peut admettre

<sup>5</sup> Atkinson (1987) a introduit l'approche de la dominance stochastique dans l'étude comparative de la pauvreté. Par la suite, les conditions théoriques de cette approche ont été rigoureusement établies dans les travaux de Shorrocks (1988a, 1988b).

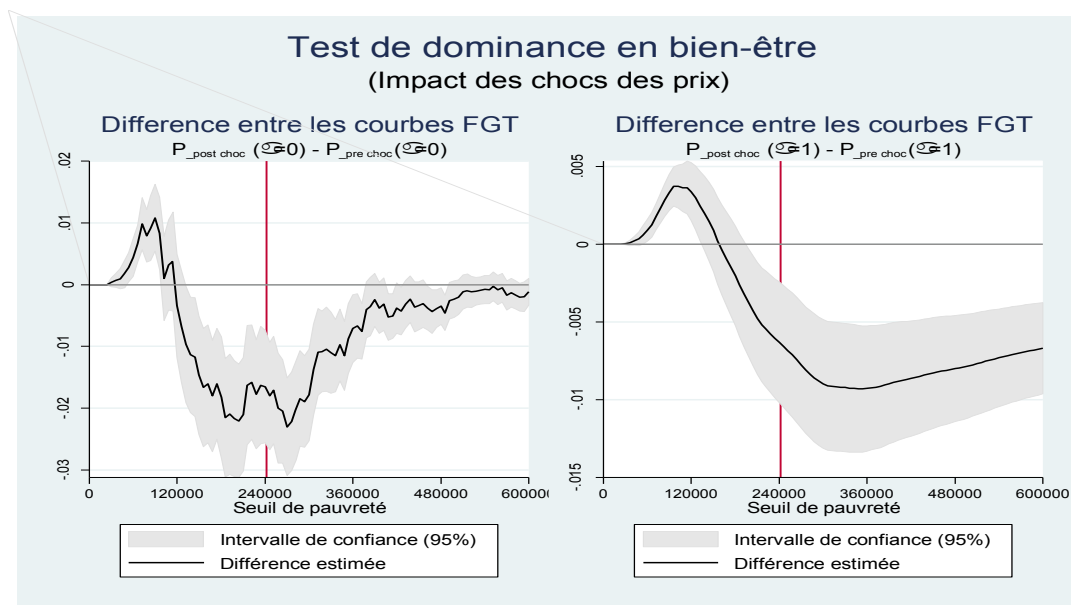
<sup>6</sup> Davidson et Duclos (2000) ont proposé un test pour la dominance stochastique pour l'ordre  $s$ . Ils stipulent que la distribution  $B$  domine en pauvreté la distribution  $A$  pour l'ordre  $s = \alpha + 1$

si:  $\Delta^\alpha(z) = P_A(\alpha, z) - P_B(\alpha, z) > 0 \quad \forall z \in [0, z^+]$  avec  $P(\alpha, z)$  représentant l'indicateur de pauvreté. Il

faut noter que la dominance requiert que le bien-être de la distribution  $B$  est plus élevé que celle de  $A$  (on se réfère au niveau de bien-être et non pas à celui de la pauvreté).

que le niveau de pauvreté monétaire consécutif au choc de prix est sensiblement moins élevé que celui de la période initiale. Ce constat est souvent fait lorsque la mesure du bien-être social ou de la pauvreté n'est pas un indicateur de type rawlsienne qui donne un poids plus important aux plus pauvres.

**Graphique 4: Test de dominance en bien-être**



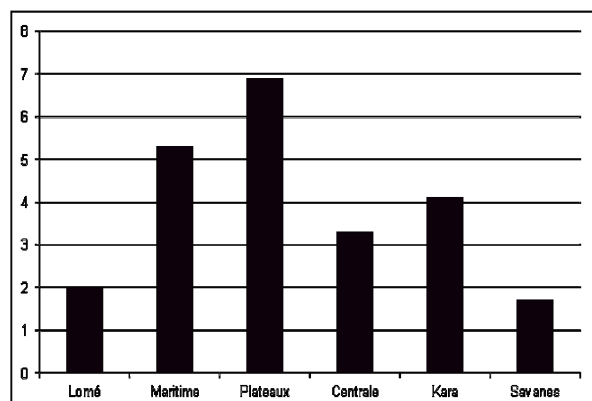
Source : Enquête QUIBB et simulations des auteurs.

### Disparités régionales

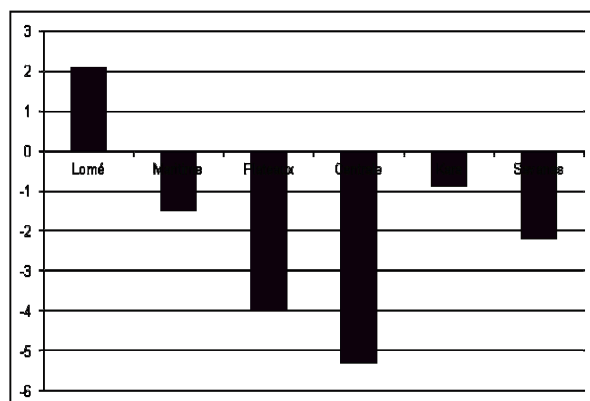
Si l'on considère simultanément les effets de la hausse des prix sur la production et la consommation, la pauvreté baisserait en milieu rural et augmenterait en milieu urbain. Cependant, l'impact de la crise n'aurait entraîné une hausse de la pauvreté qu'à Lomé (zone urbaine), elle aurait reculé par contre dans toutes les autres régions du pays, surtout dans les régions Centrale (-5,3 points) et des Plateaux (-4 points). Aussi, les taux de pauvreté seraient passés de 24,5% à 26,6% à Lomé soit une hausse de 2 points et de 90,5% à 88,3% dans la région des Savanes soit une baisse de 2,2 points.

En ne considérant que les effets sur la consommation, la crise aurait entraîné une hausse de la pauvreté dans toutes les régions avec un impact plus élevé dans les régions ayant une part relativement importante de consommateurs nets, notamment la région Maritime (+5,3 points) et celle des plateaux (+6,9 points). Les taux de pauvreté augmenteraient de 1,9 point de % à Lomé et de 1,5 points de % dans la région des Savanes.

**Graphique 5: Impact net dans le cas de la prise en compte des effets sur la consommation**



**Graphique 6: Impact net dans le cas de la prise en compte des effets sur la production et la consommation**



Source : Enquête QUIBB 2006 et simulations des auteurs.

### **Pauvreté monétaire alimentaire des enfants**

La flambée des prix des produits alimentaires a un effet sur la pauvreté des enfants. Ces derniers sont effectivement plus concernés par la diminution des dépenses réelles de consommation alimentaire suite à la hausse des prix. Pour le cas des enfants, c'est l'incidence de la pauvreté alimentaire<sup>7</sup> qui a été privilégiée.

**Tableau 4: Variation de l'incidence de la pauvreté alimentaire des enfants de 0 à 14 ans**

	Simulation 1: Prise en compte des effets sur la production et la consommation				Simulation 2: Prise en compte des effets sur la consommation uniquement			
	Tous	0 - 5 ans	6 - 10 ans	11 - 14 ans	Tous	0 - 5 ans	6 - 10 ans	11 - 14 ans
National	-1,3	-0,8	-2	-1,1	10,2	10	10,5	11,1
Milieu de résidence								
Urbain	7,3	6,8	7,3	8	9,5	8,4	9,7	11,2
Rural	-4,6	-3,8	-5,1	-5,3	10,8	10,6	10,8	11,2
Région								
Lomé	8,6	8,1	8,7	9,6	9,4	8,5	9,3	11,4
Maritime	0,5	2,2	0,3	-2,3	14,4	13,7	14,7	15
Plateaux	-2,2	-1,4	-3	-2,3	11,3	9,7	11,7	13,6
Centrale	-10,5	-11,3	-9,1	-11,5	7,4	7,4	8,2	5,9
Kara	-0,3	0,2	-2,5	2,8	10,3	11	8,7	12,4
Savanes	-7,4	-7,3	-8,3	-5,9	7,6	8,2	7,4	6,8

Source : Enquête QUIBB 2006 et Simulation des auteurs.

**La pauvreté alimentaire des enfants aurait vraisemblablement augmenté** en dépit de la baisse globale constatée dans le cas de la simulation prenant en compte les effets sur la production et la consommation. Cette baisse estimée à 1,3 de point de % n'est pas cependant significative. Par contre, une hausse de la pauvreté alimentaire des enfants estimée à 10,2 de points de % serait constatée dans le cas de la simulation prenant en compte seulement les effets sur la consommation. En d'autres termes, la hausse des prix des

<sup>7</sup> Enfants vivant dans des ménages dont les dépenses alimentaires réelles par équivalent sont inférieures au seuil de pauvreté alimentaire.

biens alimentaires aurait une incidence négative sur la pauvreté alimentaire des enfants de 0 à 14 ans. Cependant, il y a lieu de relever que dans le cas de la première simulation, la proportion d'enfants pauvres en milieu urbain augmenterait de 7,3% tandis qu'elle diminuerait en milieu rural. Ce qui révèle que les enfants urbains auraient été plus affectés par la flambée des prix.

### 3.1.2. Inégalités

L'analyse de l'inégalité dans la distribution des richesses constitue un volet important du profil de la pauvreté. En effet, pour un niveau de développement donné, l'émergence d'une forte inégalité se traduit par une forte pauvreté, dans la mesure où les plus pauvres recevront moins que les plus riches (Yitzhaki et Wodon, 2002). Les résultats obtenus à partir du calcul des indices de Gini montrent l'existence effective d'une inégalité de la distribution du niveau de vie dans les ménages. Pour l'année 2006, l'indice de Gini affiche une valeur de 0,335.

**Tableau 5: Indice d'inégalités de Gini selon le milieu de résidence**

	2006	Simulation
Ensemble	<b>0,335</b>	<b>0,336</b>
	Milieu de résidence	
Lomé	0,293	0,297
Autres Urbains	0,303	0,312
Rural	0,298	0,314

Source : Enquête QUIBB 2006 et Simulation des auteurs.

Le niveau simulé de cet indice a très légèrement augmenté se fixant à 0,336 dans le cas de la simulation prenant en compte les effets de la hausse des prix sur la production et la consommation. Cela montre que la diminution de l'incidence de pauvreté ne se serait pas accompagnée d'une réduction du niveau des inégalités entre les ménages. Cette situation pourrait résulter du fait que les pauvres urbains ont plus souffert de la hausse des prix des produits alimentaires, tandis qu'en milieu rural, les producteurs non pauvres, toutes choses étant égales par ailleurs, disposent de plus de capacités pour tirer profit de la hausse du prix de vente des produits agricoles.

Par ailleurs, la hausse des inégalités a été observée quel que soit le milieu de résidence. Cela suggère que l'augmentation de la production (en l'absence de mesures de soutien ciblées) n'a pas été suffisamment forte pour toucher les plus pauvres ruraux et contribuer à la réduction des inégalités.



**Tableau 6: Variations du taux de pauvreté et migration inter-quintiles de richesse**

	Simulation 1: Prise en compte des effets sur la production et la consommation			Simulation 2: Prise en compte des effets sur la consommation uniquement		
	<b>Situation initiale (2006)</b>	<b>Résultats de la simulation</b>	<b>Variation</b>	<b>Situation initiale (2006)</b>	<b>Résultats de la simulation</b>	<b>Variation</b>
National	<b>61,7</b>	<b>59,9</b>	<b>-1,8</b>	<b>61,7</b>	<b>65,8</b>	<b>4,1</b>
Milieu de résidence						
Urbain	36,8	38,7	1,9	36,8	40,3	3,5
Rural	74,3	70,6	-3,7	74,3	78,8	4,5
Changement de quintile de richesse						
Aucun	-	-	<b>67</b>	-	-	<b>74</b>
Amélioration	-	-	<b>9</b>	-	-	<b>5</b>
Détérioration	-	-	<b>24</b>	-	-	<b>21</b>

Source : Enquête QUIBB 2006 et Simulation des auteurs.

### 3.2. Analyse de l'impact net

#### Analyse économétrique de la variation de l'incidence de la pauvreté

En vue d'identifier les facteurs explicatifs de la variation intervenue dans l'incidence de la pauvreté suite à la hausse des prix, un modèle linéaire a été spécifié (tableau 7).

**Tableau 7: Présentation des variables explicatives du modèle paramétrique**

<b>Variable explicative</b>	<b>Type de variable</b>	<b>Mesure ou groupe contrôle</b>
Variation des dépenses réelles par tête	Continue	(dépenses réelles par tête de 2006) – (dépenses réelles par tête simulées)
<b>Variables explicatives</b>		
Milieu de résidence	Discrète	1 = Urbain
Genre du Chef de Ménage	Discrète	1 = Masculin
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Continue	Effectif
Nombre d'enfants 6 -14 ans	Continue	Effectif
Nombre d'individus 15- 60 ans	Continue	Effectif
Niveau d'instruction du CM	Discrète	1 = Sans éducation
L'état de vulnérabilité en 2006	Discrète	Pauvres vulnérables
Part du revenu de l'agriculture vivrière	Continue	Revenu agriculture/ revenu total
Part des salaires	Continue	Revenu salarial/ revenu total
Part du revenu du commerce	Continue	Revenu commerce/ revenu total
Région économique	Discrète	1 = Lomé
Catégorie socio-professionnelle	Discrète	1= Salarié du public

Source : Estimations à partir des données de l'enquête QUIBB 2006.

L'estimation économétrique de ce modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires a donné les résultats consignés dans le tableau 8.

**Tableau 8: Synthèse de l'estimation économétrique de l'impact net de la hausse des prix**

	<b>Coef.</b>	<b>Std. Err.</b>	<b>T</b>	<b>P&gt;t</b>
Rural (=1 si oui)	6214.781	3191.013	1.95	0.052
Urbain (Groupe de référence)				
Genre (=1 si femme)	-7884.66	1966.501	-4.01	0.000
Masculin (Groupe de référence)				
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	-1294.935	587.6028	-2.20	0.028
Nombre d'enfants de 6 à 14 ans	-566.2594	421.4319	-1.34	0.180
Nombre d'adultes de 15 à 60 ans	492.9665	376.656	1.31	0.192
Alphabétisation	105791.6	5334.727	19.83	0.000
Niveau d'instruction primaire	15042.15	5125.69	2.93	0.004
Niveau d'instruction secondaire	16025.87	4927.745	3.25	0.001
Niveau d'instruction supérieure	15544.02	5222.751	2.98	0.003
Sans instruction (Groupe de référence)				
Pauvres transitoires	2111.703	1597.484	1.32	0.187
Non pauvres vulnérables	11548.49	2848.139	4.05	0.000
Non pauvres durables	6866.389	2842.394	2.42	0.016
Pauvres durables (Groupe de référence)				
Part du revenu de l'agriculture vivrière	62003.85	3783.777	16.39	0.000
Part des salaires	3770.031	2379.109	1.58	0.114
Part du revenu du commerce	5518.94	7610.944	0.73	0.469
Région Maritime	5438.584	3497.473	1.56	0.121
Région des Plateaux	9574.392	3709.095	2.58	0.010
Région Centrale	13991.34	3476.91	4.02	0.000
Région de la Kara	1359.641	3247.335	0.42	0.676
Région des Savanes	4466.986	3153.26	1.42	0.158
Lomé (Groupe de référence)				
Age du Chef de ménage	-105.5058	52.79762	-2.00	0.047
Salarié du privé	-1318.015	1994.166	-0.66	0.509
Indépendants agricoles	12224.86	2857.277	4.28	0.000
Autres indépendants	3020.193	2045.141	1.48	0.141
Apprentis/aides familiaux	-2551.998	5011.455	-0.51	0.611
Inactifs/chômeurs	2668.965	2776.982	0.96	0.337
Salarié du public (Groupe de référence)				
Constante	-35279.7	6398.32	-5.51	0.000
Number of obs	=	6467		
F( 28, 262)	=	4418,62		
Prob> F	=	0.0000		
R-squared	=	0.2278		

Source : Estimations à partir des données de l'enquête QUIBB 2006

La significativité ainsi que le signe des coefficients estimés permettent de tirer les conclusions suivantes :

- La variation de l'incidence de la pauvreté découlant de la hausse des prix des biens alimentaires n'est pas identique quel que soit le milieu de résidence du ménage. En effet, le signe du coefficient de la variable « Rural » montre que la variation intervenue dans l'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural comparativement au milieu urbain. Ce qui signifie que la hausse des prix a plus affecté (à la hausse ou à la baisse) les conditions de vie des ménages en milieu rural. Ceci peut se justifier par leur plus grande vulnérabilité aux variations de prix des biens alimentaires. Etant donné

qu'ils sont plus des producteurs nets, l'incidence de la pauvreté a baissé comme révélé dans les sections précédentes ;

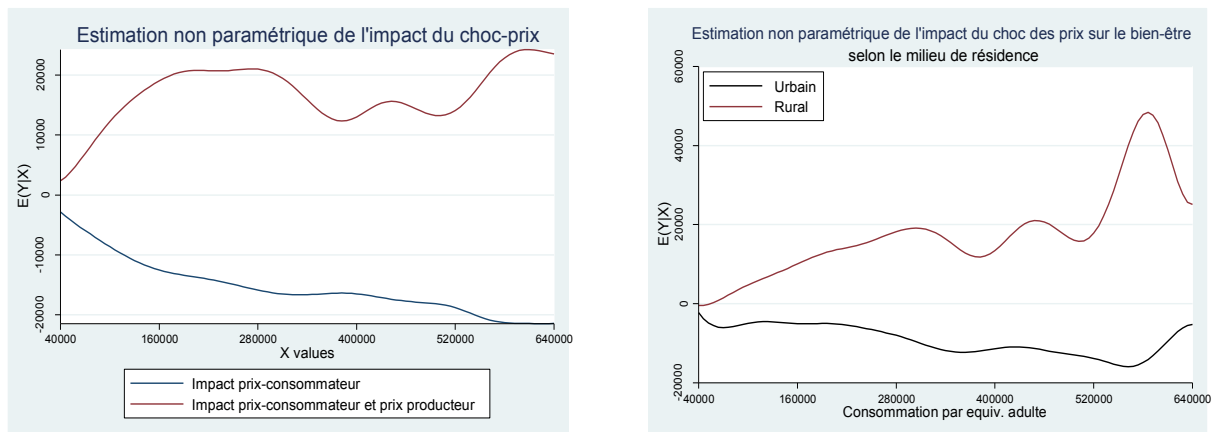
- L'impact net de la hausse des prix sur l'indicateur de niveau de vie des ménages s'est révélé comme dépendant du niveau d'éducation du chef de ménage. En d'autres termes, l'incidence de la pauvreté a varié de manière différentielle selon que le chef de ménage soit ou non instruit. Ainsi, les coefficients des variables relatives à l'éducation indiquent que l'impact net est plus élevé pour les ménages instruits comparativement aux ménages sans instruction. Ce résultat peut se justifier par le fait que les ménages ayant eu une instruction scolaire sont potentiellement plus aptes à développer des activités génératrices de revenu directement exposées aux chocs exogènes ;
- Entre les ménages pauvres durables et les ménages pauvres transitoires, l'impact net n'est ni plus élevé ni plus faible. Par contre, l'impact net est plus élevé pour les ménages non pauvres (vulnérables ou durables) comparativement aux ménages pauvres durables. La hausse des prix a donc plus affecté positivement ou négativement les conditions de vie des ménages non pauvres comparativement aux ménages pauvres durables ;
- Selon les coefficients des variables relatives au statut socio-professionnel du chef de ménage, il n'y a pas de différence significative entre les ménages dont le chef est un salarié du public et ceux des autres catégories, excepté les indépendants agricoles. Autrement dit, en termes d'impact net, seuls les indépendants agricoles ont eu une variation de leur niveau de bien être plus élevé que les chefs de ménage salariés du secteur public. Ceci est d'autant plus vrai que les ménages du monde agricole ont été plus sensibles aux variations des prix ;
- L'impact net varie dans le même sens que la part de revenu issu de l'agriculture vivrière. Ce résultat reste vraisemblable dans la mesure où : (i) ce sont davantage les prix des biens alimentaires qui ont varié ; (ii) les revenus sont essentiellement tirés de l'agriculture vivrière pour une proportion non négligeable de la population ;
- Selon le genre, l'impact net est plus élevé pour les ménages dont le chef est du sexe masculin comparativement aux ménages dont le chef est de sexe féminin. Il ressort donc des résultats que les dépenses réelles totales par tête ont plus varié pour les chefs de ménages hommes que pour les chefs de ménages femmes. Ceci peut être dû à une plus forte présence des hommes dans de très nombreux secteurs d'activité touchés par le choc de prix ;
- Les variations dans les incidences de pauvreté des ménages de Lomé ne se révèlent pas plus ou moins élevées que celles des régions Maritime, de la Kara et des Savanes. Elles sont cependant plus faibles comparativement aux ménages des régions des Plateaux et Centrale ;

- Il existe une relation négative entre l'âge du chef de ménage et l'impact net du choc des prix. Ainsi, l'impact net devient de plus en plus faible au fur et à mesure que l'âge du chef de ménage augmente. Ce résultat peut être expliqué par le fait qu'un ménage de plus en plus âgé voit ses activités de plus en plus diversifiées donc de moins en moins vulnérables aux chocs exogènes.

### Estimation non paramétrique de la variation de l'incidence de la pauvreté

Une analyse de l'impact selon le milieu de résidence à partir d'une régression non paramétrique confirme un impact positif en milieu rural contre un impact négatif en milieu urbain. Toutefois, il y a lieu de relever que dans les deux cas, l'impact apparaît globalement comme une fonction croissante du niveau de vie des ménages. En d'autres termes, il est plus positif pour les ménages ayant un niveau de vie plus élevé et plus faible pour les ménages des catégories de revenu faible.

**Graphique 7: Estimation non paramétrique de l'impact net du choc des prix**



Source : Enquête QUIBB 2006 et simulations des auteurs.

### 3.3. Analyse distributive

#### Impact distributif du choc de prix

La hausse des prix des biens alimentaires affecte le niveau de vie des ménages. Comme indiqué dans le tableau 9, l'indicateur de niveau de vie augmente dans le cas où l'impact négatif du choc sur la consommation est contrebalancé par la réponse positive de la production agricole. Par contre, la pauvreté augmente dans le cas où seul l'effet sur la consommation est retenu.

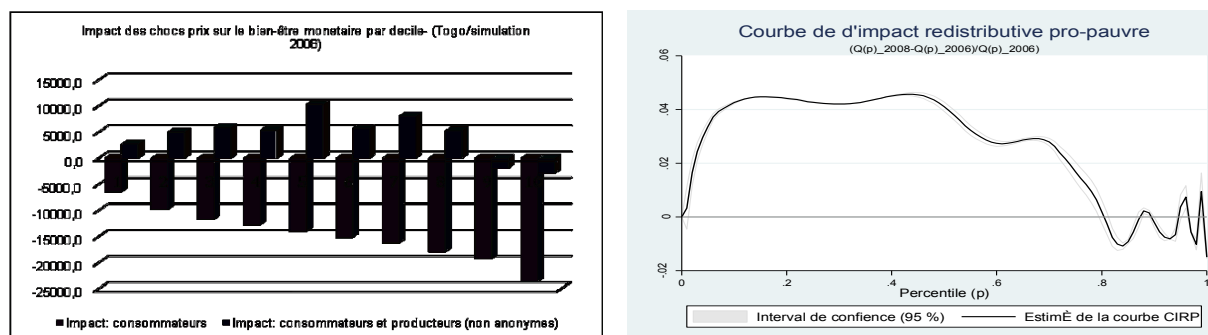
**Tableau 9: Niveaux moyens de l'indicateur de niveau de vie en 2006 et après la hausse de prix**

Variable	Moyenne	Ecart-type
Niveau de vie en 2006	307537,9	243235,7
Niveau de vie avec choc sur les prix : consommation et production	312082,9	243786,7
Niveau de vie avec choc sur les prix : consommation uniquement	290279,1	237735,7

Source : Simulations à partir des données du QUIBB 2006

Une analyse de la variation de l'indicateur de niveau de vie selon les déciles révèle cependant une évolution contrastée. Les variations sont plus fortes pour les cinq premiers déciles et faibles pour le reste. Elles sont positives pour la simulation portant sur la consommation et la production tandis qu'elles sont négatives pour celle portant uniquement sur la consommation. En d'autres termes, dans un cas comme dans l'autre, les conséquences des chocs sur le niveau de vie des ménages les plus pauvres sont plus significatives.

**Graphique 8: L'évolution des revenus des personnes pauvres de 2006 suivies en 2011**



Source : Simulations à partir des données de l'enquête QUIBB 2006

**Tableau 10: Variation de l'indicateur de niveau de vie**

Décile	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Consommation	-7,9%	-8,7%	-8,5%	-7,9%	-7,5%	-6,9%	-6,4%	-5,9%	-5,0%	-3,6%
Consommation et production	3,4%	4,5%	4,3%	3,4%	5,5%	2,6%	3,2%	1,7%	-0,5%	-0,4%

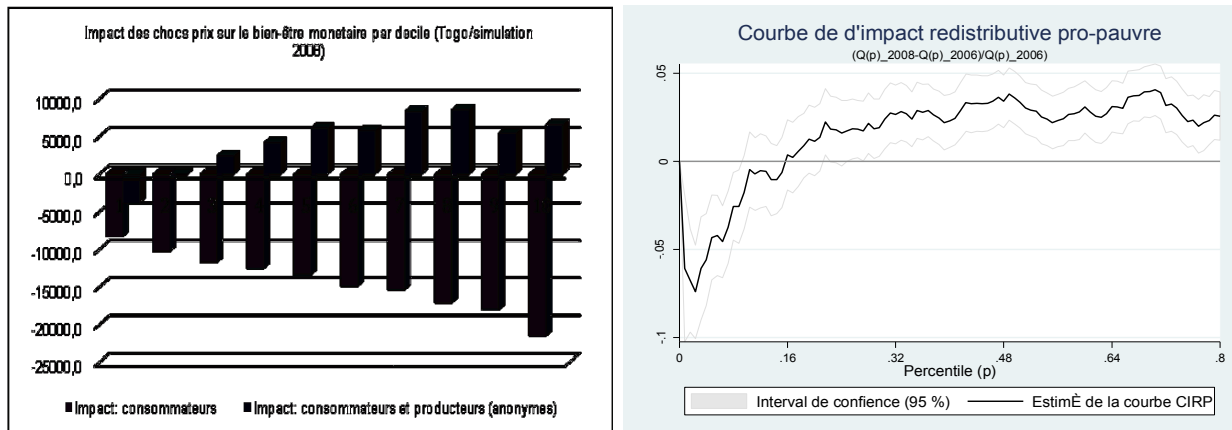
Source : Simulations à partir des données du QUIBB 2006.

La hausse des prix a eu une incidence sur la distribution des revenus des ménages. En considérant simultanément l'effet sur la production et la consommation, l'évolution de la courbe (Cf. le graphique 9) montre que l'indicateur de niveau de vie des ménages des huit derniers déciles identifiés en 2006 et retrouvés en 2011 aurait connu une variation positive. En d'autres termes, ces ménages auraient enregistré une amélioration de leur niveau de vie. Par contre, si l'on tient compte des cas possibles de mobilité dans la pauvreté<sup>8</sup> (due à la vulnérabilité de certains ménages), le choc des prix aurait maintenu, et même faire rentrer, certains ménages dans la pauvreté. Cette distribution finale (notamment au niveau des

<sup>8</sup> Sans un suivi précis des membres des déciles de 2006.

premiers déciles 1 et 2) montre des moyennes plus faibles que celles de la distribution initiale, ce qui pourrait signifier l'existence d'une mobilité des ménages vulnérables (notamment du milieu urbain) tombant dans la pauvreté suite à la hausse des prix des biens alimentaires.

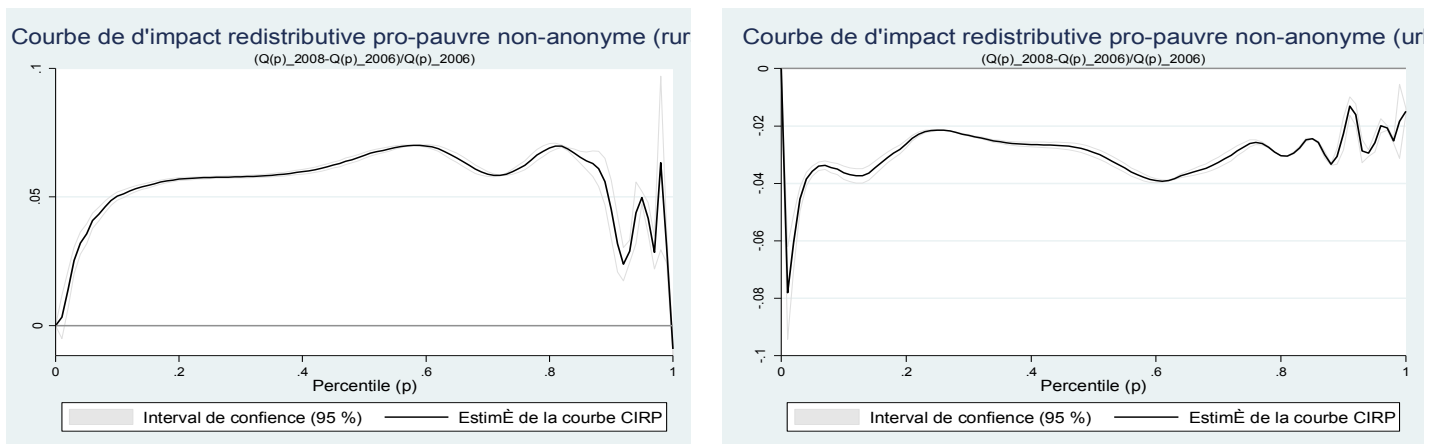
**Graphique 9: L'évolution des revenus des personnes pauvres de 2006 non suivies en 2011**



Source : Simulations à partir des données de l'enquête QUIBB 2006

Cependant, l'évolution des dépenses par tête des ménages ruraux est positive pour tous les déciles de richesses. Cet impact est quasi égal pour les neuf premiers déciles. Il baisse pour les déciles les plus riches en milieu rural. La distribution de l'impact du choc de prix est donc quasi égale pour les différents déciles de pauvreté. En milieu urbain, la courbe d'impact distributive pro-pauvre non anonyme est en dessous de zéro dans le graphique 10. Ceci montre que, contrairement à l'impact du choc en milieu rural, tous les déciles ont vu leur dépense moyenne par tête baisser. Cette perte de bien être semble se réduire pour le décile le plus riche du milieu urbain.

**Graphique 10: Evolution des revenus des personnes pauvres de 2006 non suivies en 2011 selon le milieu de résidence**



Source : Simulations à partir des données de l'enquête QUIBB 2006

Ces deux résultats mitigés montrent que le choc de prix peut être positif pour une catégorie de ménages pauvres, notamment les producteurs nets, tandis qu'il peut entraîner des ménages vulnérables vers une situation de pauvreté. Cela voudrait dire qu'il faut, en mettant en place des mesures pour améliorer la situation des ménages pauvres, tenir aussi compte des ménages non pauvres et vulnérables à la pauvreté. Une analyse détaillée de cette migration entre catégories de bien-être est contenue dans la section suivante.

### Matrice de transition de la pauvreté

De manière générale, le choc des prix a eu un impact non négligeable sur la situation relative des ménages. Ainsi, même si certains ménages ont bénéficié de la hausse des prix, d'autres, surtout en milieu rural, ont connu une dégradation. Le tableau 11 ci-dessous indique que 51,6% des ménages sont restés dans le même décile de pauvreté après le choc des prix, 20,9% des ménages ont migré vers des déciles plus élevés et 27,5% vers des déciles plus bas.

Tableau 11: Mutation de décile

	National	Urbain	Rural
Statu-Quo	51,57	83,95	40,83
Migration positive	20,89	6,04	26,81
Migration négative	27,53	10,02	32,36
Total	99,99	100,01	100

Source : Calcul à partir des données du QUIBB 2006 et des simulations des auteurs

Cependant, la répartition des revenus en milieu urbain est restée constante malgré la hausse de la pauvreté dans ce milieu. Ainsi, près de 84% des urbains sont restés dans le même décile de pauvreté. Le milieu rural a connu un plus grand nombre de ménages ayant changé de décile de pauvreté, avec seulement 40,83% restant dans le même décile, et 32,4% passant à un décile de richesse inférieur. Ainsi, l'impact de la crise sur l'appauvrissement a été plus important en milieu rural.

Tableau 12: Simulation de l'impact sur la consommation et la production (Déciles)

Décile 2006	Décile consommation & production 2011										Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	7,8	1,6	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
2	1,9	5,2	1,8	0,9	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
3	0,2	2,8	3,7	2,0	1,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
4	0,0	0,4	3,5	3,4	1,6	0,8	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
5	0,0	0,1	0,4	3,3	3,3	1,5	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0	10,0
6	0,0	0,0	0,0	0,3	3,6	3,7	1,5	0,7	0,1	0,0	0,0	10,0
7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	3,6	3,9	1,5	0,7	0,0	0,0	10,0
8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	3,2	5,1	1,1	0,4	0,0	10,0
9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	2,3	6,8	0,9	0,0	10,0
10	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	8,7	0,0	10,0
Total	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	100,0

Source : Calcul à partir des données du QUIBB 2006 et des simulations des auteurs

L'analyse de la matrice de transition montre que 78% des ménages du premier décile sont restés dans le même décile contre 16% et 6% qui sont passés respectivement dans les

déciles 2 et 3. En outre, une proportion non négligeable des ménages est restée dans le même décile, cette proportion décroît pour les cinq premiers déciles et croît pour les cinq autres. Ainsi, les ménages des cinq derniers déciles sont restés dans une proportion plus élevée dans leur décile, soit 37% à 87% contre une tranche de 78% à 33% pour les cinq premiers déciles. Ce qui signifie que les mutations ont été plus fortes pour les ménages des cinq premiers déciles. Les améliorations de niveau de vie ont concerné 22% des ménages du premier décile, 29% de ceux du second décile, 32%, 27% et 29% pour respectivement les troisième, quatrième et cinquième déciles. Quant aux détériorations de niveau de vie, elles vont de 19% pour le second décile à 37% pour le cinquième décile contre 39% pour le sixième décile à 13% pour le dixième décile.

Selon le milieu de résidence, les mêmes tendances, en termes d'amélioration et de détérioration, sont maintenues dans l'ensemble. Toutefois, la situation apparaît relativement plus favorable en milieu rural qu'en milieu urbain tant en termes de maintien dans les mêmes déciles de pauvres qu'en termes de mutation vers les déciles supérieurs pour les ménages des premiers déciles. Ainsi, plus 24% des ménages du premier décile en milieu rural sont passés au décile supérieur contre 12% en milieu urbain.

**Tableau 13: Mutation dans les déciles de pauvreté après le choc en milieu urbain**

Décile 2006	Décile consommation & production										Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	8,7	0,7	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,9
2	1,3	8,1	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,1
3	0,0	1,1	7,4	0,7	0,3	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	9,9
4	0,0	0,1	1,7	7,4	0,5	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	10,1
5	0,0	0	0,0	1,8	7,7	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	10,0
6	0,0	0	0,0	0,0	1,4	8,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	10,0
7	0,0	0	0,0	0,0	0,0	1,1	8,5	0,4	0,0	0,0	0,0	10,0
8	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	8,8	0,3	0,1	0,0	10,0
9	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	9,4	0,1	0,0	10,0
10	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	9,8	0,0	10,0
Total	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	100,0

Source : Calcul à partir des données du QUIBB 2006

**Tableau 14: Mutation dans les déciles de pauvreté après le choc en milieu rural**

Décile 2006	Décile consommation & production										Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	7,6	1,7	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
2	1,9	4,8	2,2	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
3	0,4	2,8	3,2	2,0	1,1	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
4	0,1	0,6	3,1	2,6	2,2	1,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	10,0
5	0,0	0,1	0,9	3,6	2,3	1,8	1,0	0,3	0,0	0,0	0,0	10,0
6	0,0	0,0	0,1	0,8	3,1	2,6	1,8	1,3	0,3	0,0	0,0	10,0
7	0,0	0,0	0,1	0,1	0,8	3,5	2,5	2,3	0,7	0,0	0,0	10,0
8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	4,0	2,7	2,1	0,5	0,0	10,0
9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	3,1	4,7	1,8	0,0	10,0
10	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	2,2	7,8	0,0	10,0
Total	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	100,0

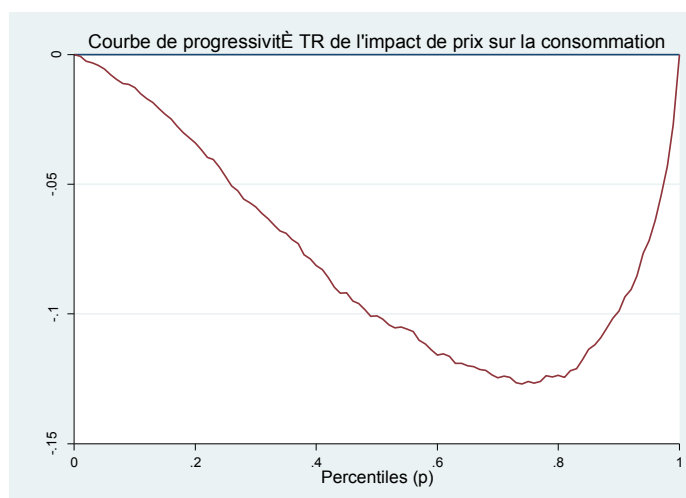
Source : Calcul à partir des données du QUIBB 2006.



### 3.4. Progressivité de l'impact issu de la hausse des prix

La hausse des prix peut être interprétée comme une taxe sur les biens alimentaires. Le positionnement de la courbe de concentration par rapport à la courbe de Lorenz révèle que les ménages pauvres sont relativement moins affectés par cette taxe que les ménages non pauvres. Dans ces conditions l'impact de la hausse des prix est dit progressif. Une analyse de l'impact des chocs des prix selon le milieu de résidence à partir d'une régression non paramétrique confirme un impact positif en milieu rural contre un impact négatif en milieu urbain. Toutefois, il y a lieu de relever que l'impact apparaît globalement comme une fonction croissante du niveau de vie des ménages dans les deux cas.

**Graphique 11: Courbe de progressivité de la variation des prix**



Source : Simulations à partir des données de l'enquête QUIBB 2006

## IV. Analyse de l'impact des mesures de réponse à la hausse des prix des produits de base et leur impact sur la pauvreté

Cette partie présentera et évaluera les impacts des différentes mesures de réponses mises en place en réponse aux effets de la crise sur la pauvreté monétaire et les inégalités.

Le Gouvernement a mis en place des mesures contra-cycliques en vue de faire face aux conséquences de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. C'est ainsi qu'il a augmenté les dépenses d'investissements, notamment dans les infrastructures, et amélioré les revenus des salariés du secteur formel et relevé le salaire minimum. Les mesures ont aussi porté sur la stimulation de l'offre de produits agricoles vivriers. Enfin, le Gouvernement a mis en place diverses mesures de subvention pour atténuer l'effet de la hausse des prix du pétrole sur l'inflation. Le tableau ci-dessous résume les principales mesures prises.

**Tableau 15: Mesures de réponse mises en œuvre**

<b>Nature</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>
<b>Revenu</b>	Revalorisation du SMIG Réduction de l'IRPP Indemnité de transport aux fonctionnaires	
<b>Agriculture</b>	Mise sur le marché d'un stock céréalier Réduction de 17 % en 2009 du volume des importations de riz Contrôle des prix des produits agricoles Restriction aux exportations Réduction des coûts des transports	Mise sur le marché d'un stock céréalier constitution de stocks vivriers de sécurité Réduction des coûts de transport pour les produits vivriers Subvention aux intrants agricoles
<b>Energie</b>	Subvention au prix des produits pétroliers Subvention au prix de l'eau et de l'électricité	Subvention au prix du pétrole lampant

Source : Ministère de l'Economie et des Finance, République Togolaise

Dans cette section, l'analyse se focalisera dans un premier temps sur l'évaluation de l'impact de l'ensemble des politiques susmentionnées en comparant les résultats de l'enquête menée en 2011 auprès des ménages avec les simulations présentées plus haut. Dans un second temps, elle portera sur l'impact des différentes mesures prises individuellement (relance de la production agricole vivrière, fiscalité de revenus, subvention des prix de l'énergie).

#### **4.1. Impact global des mesures de réponse sur la pauvreté monétaire**

##### **Impact sur la pauvreté monétaire**

Une enquête a été réalisée en 2011 sur un sous échantillon de 965 ménages<sup>9</sup> du QUIBB 2006 (sous forme de données de panel). Elle a permis d'avoir une idée sur l'impact réel de la hausse des prix des produits de base sur la pauvreté monétaire des ménages<sup>10</sup>. Ces données ont ainsi permis d'avoir :

- Une situation comparée entre 2006 et 2011 des conditions de vie (pauvreté monétaire et quelques indicateurs de pauvreté non monétaire) ;
- La situation des ménages ayant bénéficié des mesures gouvernementales et ceux n'en ayant pas bénéficié ;
- Une analyse spécifique des petits producteurs agricoles qui constituent la frange la plus pauvre de la population afin de voir s'ils ont bénéficié des mesures prises pour soutenir la production agricole vivrière en vue de faire face à la hausse des prix mondiaux de produits alimentaires ;

<sup>9</sup> Pour permettre aux 965 observations d'être représentatif au niveau national, la structure de pondération a été corrigée.

<sup>10</sup> Les indices de pauvreté monétaire ainsi que la vulnérabilité ont été recalculés pour 2006 et 2011 en utilisant la même méthodologie.

- Les attentes des ménages en termes de mesures de protection sociale.

Les résultats des simulations tirées de cette base de données montrent que :

- **Sans les politiques mises en œuvre en réponse à la crise, la pauvreté aurait fortement augmenté.** Les simulations obtenues à partir de la méthodologie de Deaton sur les 965 ménages montrent que, toutes choses égales par ailleurs<sup>11</sup>, l'incidence de la pauvreté aurait augmenté de près de 8 points<sup>12</sup> si l'on considère que la hausse des prix a seulement affecté la consommation des ménages. Cette hausse de la pauvreté serait quasiment similaire dans le milieu urbain (7,76 points de %) et dans le milieu rural (7,99 points de %).
- La pauvreté baisserait de 1,09 point de % si l'on considère les effets simultanés sur la production et la consommation, c'est-à-dire si les producteurs nets profitent de la hausse des prix. Dans ce scénario, la baisse de la pauvreté en milieu rural de 3,77 points compenserait la hausse en milieu urbain de 4,2 points.
- **L'utilisation des données réelles tirées des enquêtes de 2006 et 2011, incorporant les effets des mesures de réponse, montrent que l'incidence de la pauvreté a baissé de 2,52 points entre 2006 et 2011.** Elle baisse aussi bien en milieu urbain que rural. Cependant, la baisse est plus forte en milieu rural (4,61 points) qu'en milieu urbain (1,3 point). Cette baisse plus importante en milieu rural traduit l'impact qu'a pu avoir les mesures de réponse qui ont été en majorité orientées vers les petits producteurs ruraux pauvres.

**Tableau 16: Impact global des politiques mises en œuvre sur la pauvreté des ménages (En écart par rapport à la situation de 2006)**

	Résultats de la simulation Consommation uniquement	Résultats de la simulation Production et consommation	Résultats de l'enquête de 2011
Echantillon	7,91	-1,09	-2,52
Milieu de résidence			
Urbain	7,76	4,2	-1,3
Rural	7,99	-3,77	-4,61

Source : QUIBB2006, enquête 2011 et calculs des auteurs.

#### 4.1.1. Aspects spécifiques relevant de la subvention des intrants

Pour stimuler l'offre de produits agricoles vivriers et limiter l'impact de la hausse des prix mondiaux des biens alimentaires, plusieurs mesures ont été prises par le Gouvernement. Elles portent notamment sur :

- la constitution de stocks vivriers de sécurité avec 11 500 tonnes (10 000 tonnes pour le maïs, 1 000 tonnes pour le riz et 500 tonnes pour le sorgho) par le biais du warrantage ;

<sup>11</sup> Dans l'hypothèse qu'aucune action n'ait été entreprise pour améliorer le niveau de vie des populations, excepté les mesures visant à limiter la hausse des prix et qui sont pris comme une donnée dans le modèle)

<sup>12</sup> Ramené à l'échantillon de 965 ménages.

- la mise sur le marché d'un stock céréalier de 6 000 tonnes à des prix réduits (100 FCFA / kg pour le maïs contre 250 FCFA sur le marché) ;
- la vente d'intrants aux producteurs avec une subvention de 52% sur les prix de sac de 50 Kg ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de promotion des productions de riz et de maïs en ciblant 10 000 producteurs qui ont bénéficié des intrants à crédit ;
- la mise en œuvre de l'initiative d'urgence sur le riz pour faire face à la hausse des cours mondiaux prix et réduire le volume des importations de 17 % ;
- la négociation avec les transporteurs pour réduire le coût des transports, et par conséquent celui des biens alimentaires ;
- l'élimination des frais occasionnés par les contrôles excessifs sur les routes.

Parmi ces mesures, celle qui a été privilégiée est la distribution des intrants à prix subventionnés. Elle vise à augmenter l'offre de produits agricoles en vue de réduire la pauvreté rurale. En effet, les résultats de l'enquête de 2011 (au niveau du sous échantillon de 965 ménages) montrent que l'incidence de la pauvreté en milieu rural a baissé de 4,61 points de %. Pour les agriculteurs ayant bénéficié de la subvention des intrants agricoles (42% des agriculteurs de l'échantillon), cette baisse a été de 18,4 points de %.

#### **Encadre 1 : Les mesures de distribution d'intrants à prix subventionnés**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique agricole, le Togo a élaboré une stratégie nationale sur l'utilisation des engrais. A cet effet, le Gouvernement a développé un réseau de distribution à prix subventionnés en vue de rendre les intrants disponibles pour les agriculteurs, notamment les petits producteurs. Les dépôts sont aussi effectués auprès des groupements qui disposent de magasins. Au cours de la campagne agricole 2008, cette mesure a été renforcée pour faire face à la flambée des prix des biens alimentaires.

En ce qui concerne les engrais, la subvention a atteint en 2008 plus de 52% du prix des engrais. Le mécanisme de distribution est ciblé sur les petits producteurs disposant d'environ un hectare (chaque agriculture reçoit 6 sacs d'engrais, ce qui correspond aux besoins pour un hectare de maïs). En outre, il est basé sur un système de crédit avec un paiement au comptant de trois sacs, le reste étant payé par crédit. Cette mesure a augmenté l'accessibilité financière des petits producteurs majoritairement pauvres et a renforcé l'utilisation des intrants, notamment des engrais.

Cependant, des contraintes subsistent. En ce qui concerne celles liées à l'offre, on note l'insuffisance des ressources nécessaires à l'acquisition des engrais et l'absence de textes réglementaires. S'agissant de celles liées à la demande, elles concernent le faible pouvoir d'achat des producteurs, l'absence de crédit agricole à grande échelle et la faible accessibilité des producteurs aux marchés de produits agricoles. Ces contraintes peuvent être levées en mettant en place un réseau de distribution impliquant principalement les acteurs privés et les producteurs d'une part, et en fournissant gratuitement et de manière limitée dans le temps des intrants aux petits producteurs les plus pauvres<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> Pour plus de détails, prière se référer aux propositions incluses dans le rapport « Cadre d'Accélération des OMD : réduction de la pauvreté rurale au Togo ».

L'impact de la subvention aux intrants sur les petits producteurs bénéficiaires est mesuré sur les dépenses alimentaires, les dépenses totales et le statut de pauvreté. Les questions auxquelles on tente de répondre sont :

- Quelles sont les caractéristiques des ménages bénéficiaires de la subvention des intrants ?
- Quel est l'impact de cette subvention sur les ménages bénéficiaires ?
- Quel est l'impact des subventions agricoles sur les dépenses alimentaires des ménages et la nutrition ?
- Quels sont les effets distributionnels de la mesure de subvention ?
- Est-ce que la mesure est pro-pauvre ?

Deux méthodes d'analyse sont utilisées pour étudier l'impact de la subvention aux intrants. Dans un premier temps, une différence entre les tendances de pauvreté entre les agriculteurs bénéficiaires et les agriculteurs non bénéficiaires est mesurée. Dans un second temps, il est fait recours à la construction d'un groupe contrefactuel des non bénéficiaires, et cela, en utilisant la méthode de l'appariement par scores de proportions (Cf. Annexe4). Enfin, les effets distributionnels de la mesure sont analysés.

### **Caractéristiques des ménages bénéficiaires de la subvention des intrants**

Les ménages ruraux bénéficiaires et non bénéficiaires ont en moyenne les mêmes caractéristiques sociodémographiques :

- 85,38% des ménages bénéficiaires sont dirigés par des hommes contre 89,32% pour les ménages non bénéficiaires ;
- l'âge moyen du chef de ménage est de 44,91 ans pour les bénéficiaires et de 44,27 ans pour les non bénéficiaires et la taille moyenne du ménage est d'environ 6 personnes pour les deux groupes ;
- les bénéficiaires et les non bénéficiaires parcourent en moyenne 3,3 km environ pour se rendre au marché le plus proche ;
- seul le taux de pauvreté diffère entre ces deux groupes ; il est plus élevé chez les ménages bénéficiaires des subventions agricoles (77,68% en 2006 contre 67,79% chez les non bénéficiaires) ;
- les dépenses alimentaires moyennes par tête des ménages bénéficiaires (87.066 FCFA en 2006) sont en moyenne inférieures à celles des ménages non bénéficiaires (95.696FCFA en 2006).

**Tableau 17: Caractéristiques des ménages ruraux en 2006**

	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Non bénéficiaires</b>	<b>Ménages agricoles</b>
Chef de ménage masculine	85,38%	89,32%	87,65
Age moyen du chef de ménage	44,91	44,27	44,56
Taille moyenne du ménage	5,84	6,14	6,00
Dépenses totales moyennes / tête du ménage	87066	95696	91695
Incidence de pauvreté	77,69	67,79	72,38%
Distance parcourue pour atteindre le marché de produits alimentaires (km)	3,31	3,29	3,30

Source : QUIBB2006 et calculs des auteurs

### Différence dans les tendances

L'impact de la distribution des intrants agricoles à prix subventionnés a été calculé sur les populations bénéficiaires. Les résultats obtenus sont donc l'effet moyen de la réforme sur les bénéficiaires. La technique utilisée est la différence dans les tendances de pauvreté. Ces résultats sont susceptibles de présenter un biais dans la mesure où le ciblage des bénéficiaires n'était pas aléatoire et qu'il existait probablement des barrières financières et physiques à l'accès des populations à ces intrants subventionnés. Cette limite nécessite donc d'autres approches afin d'approximer avec plus de précisions l'impact de la mesure de subvention aux intrants agricoles.

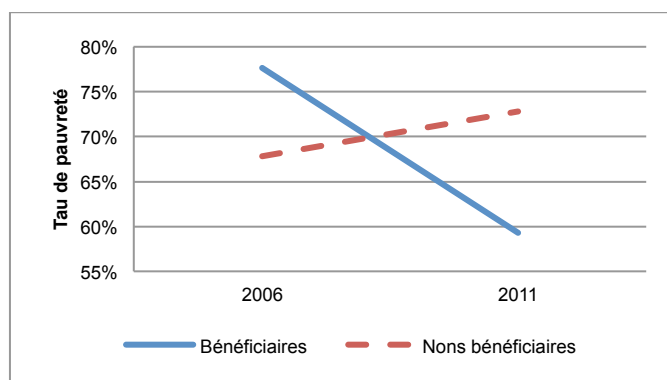
**Tableau 18: Impact potentiel de la subvention des intrants**

	Situation 2006 (a)	Résultats de l'enquête de 2011 (d)	Impact potentiel (d-a)
Bénéficiaire (1)	77,69	59,29	<b>-18,4</b>
Non bénéficiaire (2)	67,79	72,79	<b>5</b>
Différence (1-2)	9,9	-13,5	-23,4

Source : QUIBB2006, enquête 2011 et calculs des auteurs.

**La pauvreté des bénéficiaires a baissé de 23,4 points par rapport aux non bénéficiaires.** Les tendances en matière de pauvreté de ces deux groupes ont été inversées. Les ménages bénéficiaires ont ainsi vu leur niveau de pauvreté moyen passer de 77,69% en 2006 à 59,29% en 2011, soit une baisse de 18,4 points, tandis que les ménages non bénéficiaires ont vu leur niveau de pauvreté augmenter de 5 points.

**Graphique 12: Evolution de la pauvreté dans les ménages agricoles**



Source : QUIBB 2006, Enquête PSIA 2011.

**Les subventions des intrants semblent avoir joué un rôle important dans la capacité de résilience des petits producteurs ruraux bénéficiaires** au regard de ces tendances. Cependant, cette différence de 23,4 points de % ne peut pas être entièrement attribuée à cette mesure. Elle peut provenir d'autres facteurs, y compris les caractéristiques des ménages des deux groupes. Il est donc important de pouvoir isoler l'impact spécifique de cette subvention des intrants.

### **Appariement par score de propension (Propensity score matching)**

Pour évaluer l'impact micro-économique de la subvention des intrants, l'approche a consisté à s'interroger sur la situation du ménage (producteur) bénéficiaire (mesurée par ses dépenses alimentaires, ses dépenses totales, son niveau de pauvreté...) si cette mesure n'avait pas été mise en place. Le problème à résoudre dans ce cadre consiste à construire un scénario contrefactuel, représentant la situation qu'aurait connue le ménage (producteur) s'il n'avait pas bénéficié de la mesure<sup>14</sup>. A cet effet, l'analyse a été faite à partir des informations tirées de l'enquête de 2011. Elle a consisté à sélectionner parmi les 965 ménages enquêtés, les petits producteurs non bénéficiaires de la mesure, mais ayant des caractéristiques sociodémographiques semblables à celles des producteurs bénéficiaires. Le total de ces petits producteurs (bénéficiaires et non bénéficiaires) est 405 dont 171 ont profité de la subvention des intrants.

**Tableau 19: Bénéficiaires des subventions agricoles**

<b>Ménages agricoles</b>	<b>Fréquence.</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Cumulé</b>
Non bénéficiaire	234	57.8	57.8
Bénéficiaire	171	42.2	100.0
Total	405	100.0	

Source : Enquête PSIA 2011.

Un modèle probit<sup>15</sup> a été initialement spécifié et estimé en utilisant les informations tirées de cette population. Il donne les résultats suivants :

**Tableau 20: Régression Probit de détermination des scores de propension**

<b>VARIABLES</b>	(1)	(2)
	<b>Coefficient</b>	<b>Ecart Type</b>
Milieu de résidence	-0.670	(0.570)
Sexe du chef de ménage 2011	0.319	(0.368)
Taille du ménage 2011	0.109**	(0.0451)
Superficie des terres possédées par le ménage (hectares)	1.259	(2.883)
Têtes de gros bétail possédé par le ménage 2011	-0.143**	(0.0668)
Nombre petit bétail possédé par le ménage 2011	0.00264	(0.00296)
Constant	0.515	(1.540)
Observations	396	
LR chi2(19)	49.94	
Prob> chi2	0.0001	
Log likelihood	-244.64512	
Pseudo R2	0.0926	

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

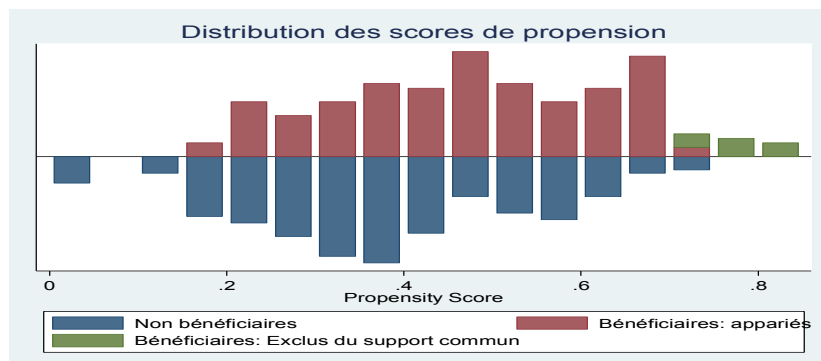
L'intérêt de l'estimation probit est de permettre d'avoir les probabilités de bénéfice des subventions sachant les caractéristiques sociodémographiques des ménages. Ces probabilités permettront ensuite de comparer, à probabilité similaire, les bénéficiaires et les non bénéficiaires, et construire ainsi un scénario contrefactuel statistiquement robuste.

<sup>14</sup> Cf. annexe 3 pour les aspects techniques.

<sup>15</sup> Il estime la probabilité d'avoir accès aux intrants subventionnés sachant les caractéristiques sociodémographiques des ménages.

L'histogramme représentant les densités de probabilité des bénéficiaires et des non bénéficiaires est présenté dans le graphique suivant.

**Graphique 13: Densité de probabilité de Kernel de bénéfice de la subvention aux intrants agricoles**



Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB 2006 et PSIA 2011

**Tableau 21: Impact de la mesure de subvention aux intrants**

	<b>Pauvreté</b>	<b>Dépenses totales</b>	<b>Dépenses alimentaires totales</b>	<b>Dépenses totales par tête</b>	<b>Dépenses alimentaires par tête</b>
Contrefactuel	70,9%	688666	391324,3	128213,6	75538,9
Traités	57,4%	1053791	656033,9	154540,9	98362,3
ATT	-13,5%	365125	264709,6	26327,3	22823,4

Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB 2006 et PSIA 2011

Les estimations présentées dans le tableau ci-dessus montrent que :

- **La pauvreté des ménages bénéficiaires a significativement baissé** : la subvention des intrants a en moyenne entraîné une baisse de 13,53 points du taux de pauvreté des bénéficiaires par rapport aux non bénéficiaires. Cette différence est à comparer à l'impact potentiel de 23,4 points obtenu par l'analyse de la différence dans les tendances ;
- **Les dépenses totales et les dépenses alimentaires des ménages bénéficiaires ont augmenté** : l'effet moyen de la subvention des intrants sur les ménages bénéficiaires est de 365 125 FCFA par an pour ses dépenses totales et de 264 709 FCFA par an pour ses dépenses alimentaires. L'impact de la subvention des intrants sur les dépenses par tête des ménages bénéficiaires est estimé à 26 327 FCFA pour ses dépenses totales et à 22 823 FCFA pour ses dépenses alimentaires. Cela montre que les ressources supplémentaires tirées du bénéfice de la subvention aux intrants ont été en majorité affectées aux dépenses alimentaires.



## Analyse de l'impact de la subvention sur les dépenses alimentaires des ménages et la nutrition

La politique de subvention des intrants utilisée est une mesure à caractère public. Ainsi, les quantités d'intrants sont mises à la disposition des paysans qui peuvent se les procurer à des points de vente retenus et connus. Toutefois, il y a lieu de relever que la décision du paysan d'acheter des intrants peut être influencée par un certain nombre de facteurs socio-économiques qui sont également corrélées avec les dépenses alimentaires des ménages. Par exemple, la subvention étant ciblée sur les petits producteurs qui sont les plus pauvres, le statut de bénéficiaires des subventions est déterminé par le niveau de pauvreté des agriculteurs et donc leurs niveaux de dépenses. En d'autres termes, bénéficiaire de la subvention d'intrants apparaît comme une variable endogène. Avant donc d'inclure cette variable dans le modèle, il faut corriger cette endogénéité. C'est pour cette raison qu'un modèle de type probit a été estimé dans une première étape. La valeur prédite de la variable dépendante est alors utilisée comme variable explicative dans l'estimation du modèle de départ.

**Tableau 22: Traitement de l'endogénéité de la subvention**

	<b>Coef</b>	<b>Std. Err</b>	<b>Z</b>	<b>P&gt; z</b>	<b>[95% Conf. Interval]</b>	
Log des dépenses totales	0,3424105	0,0788807	4,34	0	1878072	4970137
Proportion de transferts publics	-1,82845	1,262508	-1,45	0,148	-4,302919	0,6460198
Proportion de transferts privés	-1,545194	0,6725207	-2,3	0,022	-2,86331	-0,2270776
Electricité (1=où)	-0,5253651	0,2229316	-2,36	0,018	-0,9623029	-0,0884272
Sexe du chef de ménage (1=masculin)	3387499	0,1497513	2,26	0,024	452427	0,6322572
Education du Chef de ménage	-0,0475258	0,1223168	-0,39	0,698	-0,2872624	0,1922107
Constante	-3,374675	1,076875	-3,13	0,002	-5,485311	-1,264038

Source : Estimation à partir des données de l'enquête PSIA 2011

Les coefficients estimés donnent l'information sur les facteurs qui agissent positivement ou négativement sur la probabilité de se procurer ou non des intrants. Parmi les variables explicatives considérées, deux agissent positivement sur cette probabilité. Il s'agit de l'indicateur de niveau de vie et le sexe du chef de ménage. Ce qui signifie que plus le niveau de vie du paysan est élevé, plus grande est la probabilité pour ce dernier de se procurer des intrants subventionnés. Le niveau de vie apparaît ici pour le ménage (producteur) comme un indicateur de ressources suffisantes pour pouvoir acheter des intrants.

Comparativement aux chefs de ménages de sexe féminin, les chefs de ménages de sexe masculin affichent une probabilité plus grande dans l'utilisation des intrants subventionnés. Par contre, les variables comme la possession de l'électricité et la proportion des transferts privés dans le revenu total affectent négativement la probabilité de se procurer des intrants subventionnés (les ménages non pauvres ne bénéficient pas de la subvention).

**Tableau 23: Mesure de l'impact de la subvention sur les dépenses alimentaires**

	Coef,	Ecart type robuste	t	P>t	[95% Conf, Interval]	
Ln (dépenses totales)	-0,0344637	0,0190284	-1,81	0,071	-0,0718612	0,0029337
Electricité	-0,0066359	0,0400902	-0,17	0,869	-0,0854271	0,0721553
Sexe du CM (1=M)	-0,065096	0,026817	-2,43	0,016	-0,1178006	-0,0123914
Subvention	0,1085355	0,0365807	2,97	0,003	0,0366418	0,1804293
31<age CM< 55	Dropped					
55 <age CM	-0,0107394	0,0179943	-0,6	0,551	-0,0461044	0,0246255
Taille ménage	-0,0027539	0,0036893	-0,75	0,456	-0,0100047	0,0044969
Education CM	-0,0214471	0,0180057	-1,19	0,234	-0,0568346	0,0139403
Constante	1,169472	0,2366645	4,94	0	0,7043448	1,6346
Nombre d'observations	450					
Statistique F (7, 442)	3,63					
Prob> F	0,0008					
R <sup>2</sup>	0,18256					

Source : Estimation à partir des données de l'enquête PSIA 201

### **Analyse des effets distributionnels de la mesure de subvention**

L'analyse distributionnelle de la subvention des intrants sur les ménages agricoles fait apparaître une évolution opposée dans les parts de revenu des deux quintiles extrêmes. En effet, les ménages appartenant au premier quintile subissent une baisse de leur part dans le revenu total tandis que ceux du cinquième quintile voient leur part augmenter. Cette situation révèle une amélioration plus grande dans le revenu des ménages du quintile riche contre une relative dégradation pour les ménages pauvres. Il en ressort une situation moins inégalitaire en 2011 qu'en 2006 pour les ménages agricoles des quatrième et cinquième quintiles contre une situation plus inégalitaire pour ceux des trois premiers quintiles.

**Tableau 24: Part des ménages agricoles des quintiles en 2006 et 2011**

Quintiles de pauvreté	Part revenu 2006	Part revenu 2011
Quintile 1	8%	6%
Quintile 2	12%	10%
Quintile 3	16%	14%
Quintile 4	21%	21%
Quintile 5	43%	49%

Source : Calculs des auteurs à partir des données des enquêtes QUIBB2006 et PSIA 2011

### **Analyse de la décomposition de la variation dans la pauvreté entre effet croissance et effet de redistribution**

L'analyse de la décomposition de la variation de la pauvreté montre que l'effet croissance est plus fort que l'effet de redistribution si on prend en considération l'ensemble de la population. En effet, la variation de la pauvreté est expliquée principalement par l'effet de croissance alors que l'effet distributif est quasi nul. En ce qui concerne les bénéficiaires de la subvention des intrants, l'effet croissance est plus élevé que celui de la population (25%). Un effet lié à la redistribution (0,06 point) a également agi sur la diminution de la pauvreté des bénéficiaires. En effet l'accroissement des inégalités ne permet pas une réduction de la pauvreté mais plutôt son accroissement.

## Pour l'ensemble de l'échantillon

Tableau 25: Décomposition de la variation de la pauvreté

	Estimation	STE	LB	UB
Distribution 1	0,897952	0,017349	0,863847	0,932057
Distribution 2	0,73999	0,033879	0,673368	0,806572
Différence: (d2-d1)	0,157962	-0,01653	0,190479	0,125485
<b>Approche de Sharpley</b>				
Effet de croissance	-0,15791	0,0413	-0,2391	-0,07672
Effet de redistribution	-0,000072	0,035373	-0,069611	0,069467

Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB2006 et PSIA 2011

## Pour les bénéficiaires

Tableau 26: Décomposition de la variation de la pauvreté

	Estimation	STE	LB	UB
Distribution 1	0,897952	0,017349	0,863847	0,932057
Distribution 2	0,707216	0,051608	0,605762	0,80867
Différence: (d2-d1)	0,190736	-0,034259	0,258085	0,123387
<b>Approche de Sharpley</b>				
Effet de croissance	-0,252852	0,034932	-0,321524	-0,184180
Effet de redistribution	-0,062116	0,029956	0,003226	0,069467

Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB2006 et PSIA 2011

## Analyse du caractère pro-pauvre de la mesure

Suivant l'indice de Kakwani et Pernia (2000)<sup>16</sup>, il ressort que la mesure a généré une situation où les ménages pauvres ont profité plus que proportionnellement de la croissance des revenus que les ménages riches. En d'autres termes, la mesure a été pro-pauvre en terme absolu et relatif dans la mesure où l'on a observé une croissance du revenu accompagnée par une réduction des inégalités. Suivant le premier sens (croissance pro-pauvre absolue), la mesure a accéléré, d'une manière générale, la croissance du revenu des pauvres agricoles, et réduit de façon absolue leur nombre, quelques soient les inégalités. Au sens de Kakwani et Pernia (2000), (croissance pro-pauvre relative), la croissance du revenu a bénéficié aux ménages pauvres agricoles plus qu'aux autres.

Tableau 27: Indice Pro-pauvre de Kakwani et Pernia appliqué à la mesure de subvention aux intrants

Indices pro-pauvres	Estimation	STE	LB	UB
Indice de Kakwani&Pernia (2000)	1,026316	0,406428	0,22732	1,825311

Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB2006 et PSIA 2011.

## Analyse de l'impact distributif de la mesure d'allègement fiscal sur les salaires

### Augmentation des revenus

Pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs, le Gouvernement, après concertation avec les acteurs sociaux (patronat, organisations syndicales...), a revalorisé en août 2008 le SMIG horaire à 161,54 F CFA (soit 28.000 F CFA par mois). Il avait, par ailleurs,

<sup>16</sup> Pour plus de détails, voir Boccanfuso et Ménard (2009)

accordé une indemnité transitoire de transport de 5.000 francs CFA/mois à tous les agents de l'Etat jusqu'en décembre 2008, indemnité remplacée à partir de janvier 2009 par une réduction de 10 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Les ménages ayant bénéficié de ces mesures sont principalement les salariés du secteur privé et du secteur public. Leur situation en termes de pauvreté et de vulnérabilité avant la crise se résume de la façon suivante :

- Les salariés du secteur public représentent 6,93% de la population et ont une incidence de pauvreté de 38,13% ;
- Les salariés du secteur privé représentent 8,13% de la population et ont une incidence de pauvreté de 37,27% ;
- Enfin, 55,57% des enfants vivant dans des ménages dont le chef est salarié du secteur privé sont vulnérables à la pauvreté.

Le coût total de la réduction de la fiscalité sur les salaires, qui a été estimé à environ 200 millions de FCA (0,02% du PIB) par an peut être cependant considéré comme assez faible au regard de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur les budgets de ces ménages. L'analyse consiste à vérifier si cette mesure est suffisamment robuste pour atténuer significativement l'impact de la hausse des prix. De manière globale, les simulations réalisées montrent que l'impact de la mesure sur la pauvreté est relativement faible. En effet, l'incidence sur la situation de pauvreté est de 1,2 point de pourcentage pour les salariés du secteur public et 1,8 pour ceux du secteur privé.

**Tableau 28: Impact sur la pauvreté de la mesure de réduction de l'impôt sur les salaires (%)**

Catégorie socio-professionnelle	2006	2008		Différence
		Simulation du choc de prix	Simulation du choc de la mesure	
Salarié du public	38,13	3,87	-1,22	2,65
Salarié du privé	37,27	3,66	-1,86	1,8

Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB2006 et PSIA 2011

L'analyse de l'effet de la mesure montre que :

- L'effet global de la mesure de revenu n'a pas pu ainsi contrebalancer le choc de prix sur les produits alimentaires. C'est ainsi que, malgré cette mesure, la pauvreté des ménages bénéficiaires a sensiblement augmenté de 2,65 de points de pourcentage pour les salariés du secteur public et 1,8 pour ceux du secteur privé ;
- Les salariés du secteur privé ont plus bénéficié de la mesure.

En résumé, la mesure n'a pas été suffisamment robuste pour atténuer la hausse des prix des produits alimentaires.

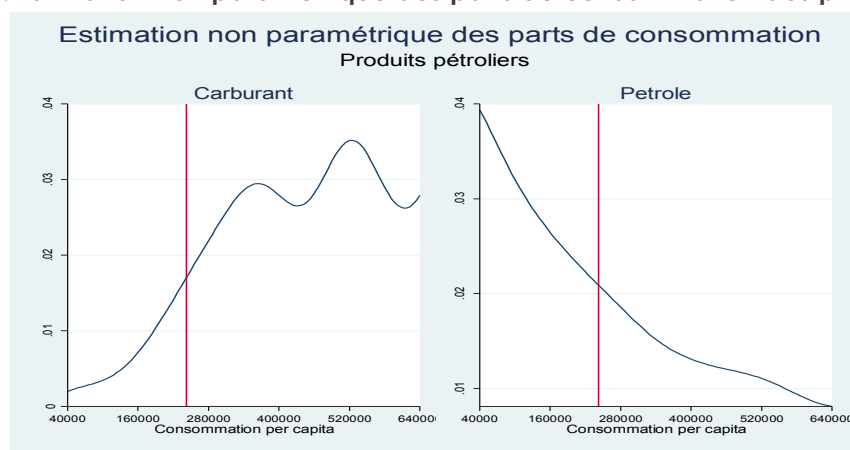
#### 4.1.2. Aspects spécifiques relevant de la subvention des prix de l'énergie

En dépit de la hausse du prix du baril de pétrole enregistré depuis le milieu des années 2007, le Gouvernement avait décidé de ne pas répercuter intégralement la hausse du prix du pétrole. Il avait ainsi gelé entre 2008 et 2010 le prix du pétrole lampant et les tarifs d'eau et d'électricité d'une part, et faiblement répercuté la hausse des cours mondiaux sur le prix de l'essence à la pompe. Ces mesures avaient permis de contenir la hausse des prix à la consommation.

Cependant ces subventions, qui se chiffraient à 37 milliards<sup>17</sup> Francs CFA (environ 2,5% du PIB) pour les cinq premiers mois de 2011, ont commencé à peser sur l'équilibre des finances publiques. Cette situation a conduit le Gouvernement à répercuter partiellement depuis le mois juillet 2011 la flambée récente des prix mondiaux du pétrole sur le prix à la pompe. Cette nouvelle donne pourrait avoir à terme un impact sur le prix du transport, et de ce fait, sur celui des produits alimentaires acheminés des zones rurales vers les villes qui sont les principaux centres de consommation.

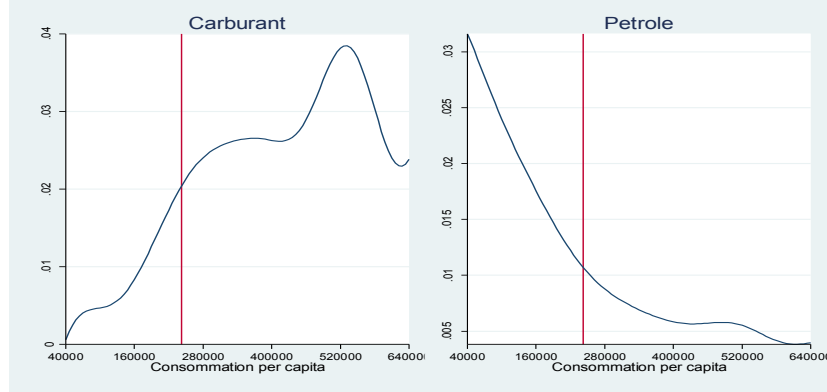
De manière générale, la consommation des produits pétroliers et de transport représente 14,4% de la consommation totale des ménages au Togo. Cette part étant non négligeable, toute hausse des prix de ces produits et services aura des conséquences négatives sur les conditions de vie des ménages. En effet, la hausse des prix du pétrole a des répercussions sur le prix de revient des autres produits, notamment les produits alimentaires. Toutefois, il y a lieu de relever que l'ampleur de ces conséquences varie selon le niveau de vie du ménage et sa localisation.

**Graphique 14: Estimation non paramétrique des parts de consommation des produits pétroliers:**



<sup>17</sup> 17 milliards de F CFA en 2008, 0,9 milliards en 2009, 3,7 milliards en 2010 et près de 37 milliards entre janvier et mai 2011.

### Estimation non paramétrique des parts de consommation: cas Milieu urbain Produits pétroliers



Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB2006 et PSIA 2011

Comme indiqué dans les graphiques 14 ci-dessus, la part des dépenses de carburant dans les dépenses totales des ménages est une fonction croissante de la consommation par tête. En d'autres termes, les ménages à faible revenu per capita consacrent une plus faible part de leur revenu à l'achat du carburant comparativement aux ménages à revenu élevé. Selon le milieu de résidence, la part consacrée est beaucoup plus faible en milieu rural.

L'analyse de ces courbes pourrait amener à conclure que la hausse des prix du carburant consécutive à la suppression partielle des carburants va plus toucher les ménages non pauvres. Il convient cependant de garder à l'esprit que la transmission de cette hausse du prix du carburant sur ceux du transport et des produits alimentaires pourrait affecter négativement la situation des ménages pauvres.

En ce qui concerne la consommation de pétrole lampant, la situation est par contre inversée dans la mesure où ce produit est plus utilisé par les ménages pauvres. Dans ces conditions, une hausse du prix du pétrole lampant va avoir une incidence négative sur les ménages pauvres de manière sensible. Il convient cependant de noter que la subvention gouvernementale a été maintenue pour ce produit<sup>18</sup>.

Face à la suppression partielle de la subvention, les prix de l'essence à la pompe ont commencé à augmenter depuis le mois de juillet 2011. Dans cette section, l'impact de cette hausse sur la pauvreté et la vulnérabilité des ménages sera analysé. Comme mentionné plus haut, cet impact sera direct (via sur la consommation de carburant) et indirect (via la consommation de transport et de produits alimentaires). Pour le mesurer, l'hypothèse retenue est celle d'une hausse de 10% du prix du carburant dont les répercussions sur les prix du transport et des produits alimentaires ont été estimées à partir des élasticités calculées<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> Il convient de noter qu'une hausse du prix du pétrole lampant de 10% entraînerait une hausse de la pauvreté rurale de 1,32 de points de pourcentage.

<sup>19</sup> Mais : 23%, Mil : 9,11%, Igame : 30,56%, Riz : 3,86%, Ademe : 36,83%, Sucre : 22,31%, Poisson : 52,61%, Viande : 41,11%, Poulet : 19,03%, Gombo : 34,25%, Transport : 142,6%, Pétrole : 106%.

Les résultats de la simulation montrent que la hausse du prix de l'essence se répercute sur les prix de certains biens et services<sup>20</sup>. Ils reflètent de manière globale une dégradation du niveau de vie comparativement à la situation de 2006. En effet, l'incidence de la pauvreté passe de 61,7% à 63,6%. Cette hausse au niveau national est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Elle est cependant beaucoup plus significative pour les ménages urbains qui consomment plus de carburant et qui pourraient être touchés par les hausses potentielles des prix des produits alimentaires, toutes choses étant égales par ailleurs. Les catégories socio-professionnelles qui risquent de pâtir le plus de la hausse des prix du carburant sont : les indépendants (en grande partie intervenant dans le secteur informel urbain), les salariés du secteur privé et les salariés du secteur public.

**Graphique 15: Impact potentiel de la suppression de la subvention sur le carburant sur la pauvreté**

	Pauvreté 2006	Simulation (choc carburant)	Simulation (choc transport)	Simulation (choc produits alimentaires)	Pauvreté Après choc	Différence
National	61,7	1	0,8	0,1	63,6	1,9
Urbain	36,7	1,6	1,8	0,3	40,4	3,7
Rural	74,3	0,8	0,4	0	75,5	1,2
<b>Catégories socioprofessionnelles</b>						
Salariés du secteur public	38,13	1,3	0,6	0,0	40,03	1,9
Salariés du secteur privé	37,27	1,6	1,4	0,1	40,37	3,1
Indépendants agricoles	78,82	0,7	0,3	0,0	79,82	1,0
Autres indépendants	44,11	1,8	2,0	0,2	48,11	4,0
Apprentis et aides familiaux	71,43	0,5	0,4	0,0	72,33	0,9
Inactif et chômeurs	55,19	1,1	0,5	0,2	56,99	1,8

Source : Estimations à partir des données des enquêtes QUIBB2006 et PSIA 2011

En conclusion, on peut s'attendre à une détérioration des conditions de vie des ménages, notamment ceux du milieu urbain, si des mesures d'accompagnement ne sont pas prises. Il est également important de noter que les coûts élevés des subventions ont plus profité aux ménages aisés du milieu urbain qu'aux ménages pauvres. Ces subventions qui représentent 2,5% du PIB seulement pour les 5 premiers mois de 2011 pèsent sur les finances publiques et sont beaucoup plus élevées que d'autres dépenses de filets sociaux (existantes ou susceptibles d'être mises en place) touchant les populations les plus pauvres et les vulnérables<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Maïs, sucre, tomate, tubercules, essence, pétrole lampant et services de transports.

<sup>21</sup> D'après le Fonds Monétaire International, les subventions des carburants sont mal ciblées et que: «.....le moyen le plus efficace et le plus efficient pour protéger les pauvres est d'allouer une partie des budgets qui peuvent dériver de l'élimination des subventions du carburant, aux filets sociaux bien ciblée et avec une couverture élevée de ménages pauvres avec peu de fuites à des ménages non pauvres...».

## 4.2. Stratégies d'adaptation et de gestion des risques développés

### Milieu urbain

Pour faire face aux chocs de prix, les ménages urbains ont eu recours, par ordre d'importance, à la réduction (i) de la qualité du repas (42,6% des ménages n'en ont jamais eu recours), (ii) des besoins non alimentaires (43,2% des ménages n'en ont jamais eu recours), (iii) de la quantité de repas consommée (43,4% des ménages n'en ont jamais eu recours), (iv) du nombre de repas (51,0% des ménages n'y ont jamais eu recours). Ce sont les pauvres durables et les non pauvres vulnérables qui ont le plus utilisé ces stratégies.

Au-delà de ces stratégies, d'autres mécanismes sont utilisés dans une moindre mesure. Il s'agit : (i) de la dépendance au petit commerce (36,6% des ménages ont utilisé ce mécanisme), (ii) du recours aux médicaments de la rue et aux guérisseurs (26,1%), (iii) de la demande d'aide aux voisins (30,2%), (iv) de l'emprunt informel (34,9%), (v) de l'emprunt formel (banques, institutions de microfinance) (17,9%), (vi) du travail rémunéré en nourriture (12,8%) et (vii) du travail dans un autre ménage (11,9%).

Par ailleurs, il convient de signaler que les ménages n'ont pas eu un recours massif à des mécanismes préjudiciables aux enfants, comme ceux consistant à retirer les enfants de l'école (seulement 3,9% des cas) et à demander aux enfants de travailler (seulement 9,6% des cas).

### Milieu rural

Comme en milieu urbain, les premières stratégies développées par les ménages concernent la réduction : (i) des besoins non alimentaires (58,6%), (ii) de la qualité du repas (57,1%), (iii) de la quantité (56,5%), et (iv) du nombre de repas (54,0%). Par opposition aux ménages urbains, les ménages ruraux ont eu recours aux médicaments de la rue et aux guérisseurs (51,4%).

Les mécanismes auxquels ils ont eu recours en seconde position portent sur : (i) les tâches agricoles dans un autre ménage (36,5%), (ii) la réalisation d'autres tâches dans un autre ménage (21,5%), (iii) le travail rémunéré en recherche de nourriture (20,1%), (iv) le recours à la cueillette et aux produits de la brousse (31,7%), (v) l'emprunt informel (31,1%), (vii) la dépendance aux petits commerce (32,0%), (viii) la demande d'aide aux voisins (33,9%) et (ix) la migration d'un ou plusieurs membres du ménage (25,1%).

Contrairement aux ménages urbains, les ménages ruraux ont demandé aux enfants de travailler (25,7%). Ils n'ont cependant pas retiré leurs enfants de l'école (3,9%). Enfin, ils n'ont pas eu accès aux emprunts des banques ou institutions de microfinance (6,4%).

En ce qui concerne de manière spécifique les ménages agricoles, l'analyse de leur comportement permet de classer leurs stratégies d'adaptation en deux catégories :



- Parmi les stratégies d'adaptation non alimentaires figure la réduction des dépenses non alimentaires (dépenses de santé et d'éducation) ainsi que la recherche d'autres sources de revenus afin de compenser la perte de pouvoir d'achat (travail des enfants).
- En ce qui concerne les stratégies alimentaires, la baisse du pouvoir d'achat les a amenés à réduire la quantité, la fréquence et la qualité des aliments consommés. Ces stratégies entraînent un recul de l'apport énergétique et une progression de la sous-alimentation. Les femmes et les enfants sont particulièrement les plus exposés aux effets nutritionnels dus aux prix élevés des produits alimentaires.

### **4.3. Analyse des nouvelles mesures à envisager**

Sur la base des conclusions tirées de l'analyse de l'impact des mesures de réponse prises par le Gouvernement, d'une part, des priorités des ménages et des communautés d'autre part, des mesures additionnelles ont été identifiées en vue de renforcer la capacité de résilience des ménages, notamment les pauvres et les vulnérables. Ces mesures portent :

- l'utilisation des travaux à haute intensité de main d'œuvre pour mettre en œuvre des projets répondant aux besoins des ménages et des communautés ;
- le transfert d'espèces aux ménages les plus pauvres pour améliorer leur niveau de nutrition et les faire sortir de la trappe à pauvreté ;
- la mise en place de cantines scolaires pour lutter contre la malnutrition des enfants âgés de 6 à 11 ans et accroître le taux de scolarisation.

#### **4.3.1. Travaux à haute intensité de main d'œuvre**

Cette approche découle des réflexions à fort contenu empirique développées au sein du BIT pour promouvoir des politiques actives d'emploi. L'Agenda Global pour l'Emploi du BIT (2001) a souligné que seule une croissance intensive en emplois est susceptible d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie et de travail du plus grand nombre, dans un contexte de croissance et d'équité.

Dans le cadre du Programme de Développement Communautaire, le Togo met en œuvre un programme de travaux à haute intensité de main d'œuvre. Ce programme fournit une quantité limitée d'emplois temporaires (sur une durée de deux mois) rémunérés à hauteur de 40 000 FCFA par mois, cette somme étant la contrepartie d'un travail d'intérêt général défini par les communautés. Pour l'instant, ce programme développé sur une petite échelle produit des résultats intéressants. Le programme évalué est proche des spécifications du programme HIMO mis en œuvre au Togo. Il ne tient pas compte de l'activité concernée par les travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Il est ressorti des résultats de l'enquête de perception auprès des ménages que l'accès à un emploi rémunéré constitue une priorité aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de réaliser un passage à l'échelle de l'initiative sur les travaux à haute intensité de main d'œuvre susmentionnée en faisant passer la durée de 2 à 3 mois. Pour mesurer l'impact de cette proposition, des simulations ont été réalisées en ciblant les chefs de ménages chômeurs en milieu rural et en milieu urbain.

A cet effet, les 2 scénarios ci-dessous ont été étudiés :

- **Scénario 1** : il consiste à ouvrir l'accès du programme à tous les chefs de ménage chômeurs en donnant le même niveau de rémunération de 40 000 F CFA à tous les bénéficiaires durant 3 mois ;
- **Scénario2** : il consiste à donner la moitié de la somme, soit 20000 FCFA, aux chômeurs en milieu rural et à garder constant le niveau de rémunération pour les chefs de ménages éligibles à l'initiative en milieu urbain.

Les simulations<sup>22</sup> montrent que le premier scénario entraîne une baisse de l'incidence de la pauvreté des bénéficiaires de l'ordre de 25,06 points. Son coût est estimé à 2,7 milliards de FCFA. Cet impact atteint 25,97 points dans le second scénario. Cependant, en milieu rural, la baisse n'a été que de 11,65 points. Le coût du programme est estimé dans ce cas à 1,9 milliard de FCFA.

**Tableau 29 : Impact potentiel des travaux à haute intensité de main d'œuvre sur la pauvreté**

Population ciblée	Transfert	Coût (% PIB)	% ménages ciblés	Pauvreté des bénéficiaires en 2006	Impact (Bénéficiaires)	Impact (Population)
Chômeurs urbains et ruraux	40 000	<b>0,24%</b>	6,15	55,18	<b>25,06</b>	<b>1,54</b>
Chômeurs urbains	40 000				<b>25,97</b>	-
Chômeurs ruraux	20 000	<b>0,17%</b>	06,15	55,18	<b>11,65</b>	

Source : Simulations à partir des données de l'enquête QIIBB 2006

Les travaux à haute intensité de main d'œuvre permettent une certaine redistribution de revenus au profit des individus chefs de ménages au chômage. Le coût d'un tel programme peut être élevé s'il est généralisé.

#### 4.3.2. Transfert d'espèces

Le transfert d'espèces est un programme très populaire dans certains pays de l'Amérique Latine. Il est reconnu comme étant un bon filet social de protection sociale, efficace pour la réduction de la pauvreté dans les pays en développement et en transition. En Afrique, de tels programmes existent dans les parties orientale et australe du continent

<sup>22</sup> Voir en annexe les tableaux détaillés des simulations.

(Kenya, Malawi, Afrique du Sud...) ; ils tendent de plus en plus à se généraliser. Cependant, certains d'entre eux ne vont jamais au-delà de la phase pilote de leur application du fait de leur coût élevé.

Dans le contexte du Togo, la réflexion autour de la mise en œuvre du système de protection sociale entrevoit les transferts en espèce comme un instrument à promouvoir. C'est la raison pour laquelle différents scénarios de programmes de transfert d'espèces seront analysés en faisant ressortir les impacts qu'ils pourraient avoir sur la pauvreté des populations. L'enquête de perception menée dans le cadre de la présente étude, a fait clairement ressortir que les priorités des populations au Togo portent sur l'alimentation, la santé, l'emploi et l'éducation. Ainsi, les programmes de transfert d'espèces proposés devraient permettre aux populations bénéficiaires d'investir dans leur alimentation et la formation du capital humain de leurs enfants. Ils pourront être couplés à des programmes d'emploi et de création d'activités génératrices de revenus.

- **Scénario 1** : un ciblage parfait au niveau national, en considérant un transfert de 5000 Francs CFA par mois (soit 60 000 F CFA par an ou le montant de dépense moyenne qu'il faut donner aux pauvres pour que leurs dépenses soit égales au seuil de pauvreté) pour tous les individus pauvres (ciblage parfait), la baisse de l'incidence de la pauvreté observée est de 36,044% pour les bénéficiaires et de 21,73% pour la population totale. Le coût d'un tel transfert est évalué à 8203,5 milliards de Francs CFA, soit près de 18% du PIB et de 75% du budget de l'Etat.

Le poids élevé d'un tel programme (estimé à titre illustratif) sur le budget de l'Etat, montre qu'un programme de cash transfert mal ciblé peut être non soutenable pour le budget national. De plus, le ciblage des ménages pauvres dans leur entièreté reste assez difficile. Ainsi d'autres simulations moins ambitieuses ont été effectuées en améliorant le ciblage.

Ainsi, deux autres scénarios de transfert d'espèce ont été étudiés en ciblant les enfants des ménages vivant dans les deux régions les plus pauvres du pays, à savoir la région Savane et la région Centrale pour la pauvreté monétaire, et les régions Savanes et Kara pour la malnutrition.

- **Scénario 2** : Il cible les enfants des ménages vivant dans la région Savane et la région centrale, les plus pauvres sur le plan monétaire. Le montant alloué reste le même (5000 FCFA par mois).
- **Scénario 3** : le troisième tient compte de la conception du programme en cours d'élaboration par la Banque Mondiale et l'UNICEF. Ce programme pilote, basé sur la malnutrition cible les enfants de moins de 6 à 24 mois de certaines préfectures de la région Savane et celle de Kara. Dans le cadre de ce scénario, nous simulons un

programme qui alloue 5000 FCFA à tous les enfants de moins de 24 mois de ces deux régions.

Les résultats des simulations<sup>23</sup> montrent que la mise en œuvre du programme de transfert d'espèces a un impact positif sur la réduction de l'incidence de la pauvreté. Le tableau 30 ci-dessous indique que le scénario 1 permet de réduire la pauvreté monétaire de 21,73 points sur la population totale et de près de 36,04 points sur les bénéficiaires. Le scénario 2 décrit une baisse de 6,23 points de la pauvreté de la population globale et de 10,41 points de la pauvreté des ménages bénéficiaires. Le troisième scénario permet de réduire la pauvreté des bénéficiaires de 13,53 points et celle de la population totale de 1,56 point en un an. Les programmes des scénarios 2 et 3 coûteraient respectivement 2,53 et 1,41 milliards de FCFA pour chaque point de pauvreté gagné sur les bénéficiaires. Ces deux scénarios permettent également de réduire les inégalités avec une baisse respective de 2,88 points et de 1,5 point de l'indice de Gini.

**Tableau 30: Impacts potentiels de programmes de transferts d'espèce sur la pauvreté**

<b>population ciblée – Pauvres des Régions Savanes et Kara</b>	<b>Montant transfert (F CFA)</b>	<b>Impact (Bénéficiaires)</b>	<b>Impact (Population)</b>	<b>Coût (%PIB)</b>
Scénario 1	60 000	<b>-36,04%</b>	<b>-21,73%</b>	<b>14,0%</b>
Scénario 2	60 000	<b>-10,41%</b>	<b>-6,23%</b>	<b>2,2%</b>
Scénario 3	60 000	<b>-13,53%</b>	<b>-1,56%</b>	<b>1,6%</b>

Source : Simulations à partir des données de l'enquête QUIBB 2006

Les 2 premiers scénarios (ciblage parfait et ciblage des régions Savane et Centrale) montrent un impact relativement important en termes de réduction de la pauvreté endémique et généralisée qui y sévit. Cependant, le 3<sup>ème</sup> scénario a un impact beaucoup plus faible sur la réduction de la pauvreté ; mais, elle cible un nombre relativement peu élevé d'individus. Cette option pourrait toutefois avoir des impacts élevés sur la réduction de la malnutrition dans ces régions si les ménages investissent les ressources supplémentaires qui leurs sont données pour le bien-être de leurs enfants. De tels programmes pourraient avoir des conditionnalités liées à la santé nutritionnelle des enfants bénéficiaires. C'est également un programme qui pourrait permettre à chaque enfant bénéficiaire de ne jouir des prestations de transfert monétaire que 2 ans au maximum.

Par ailleurs, il se pose la question de la durabilité de l'impact de ce type de mesure si elle ne permet pas à ces populations de sortir de la trappe de la pauvreté et de développer une capacité endogène de création de richesse. Ces éléments devront être pris en compte dans le projet pilote de transfert d'espèces que le Gouvernement compte mettre en place avec le soutien de la Banque Mondiale et de l'UNICEF. A cet effet, un accent particulier devrait être porté au ciblage des bénéficiaires tout en veillant à ce que des synergies soient développées entre le transfert d'espèces et le renforcement de la capacité productive des

<sup>23</sup> Voir en annexe les tableaux détaillés des simulations.

bénéficiaires<sup>24</sup>. Ce qui nécessite la résolution du problème portant sur l'allocation du transfert entre consommation et investissement. A ce titre, il faudra tirer les leçons de certaines expériences<sup>25</sup> combinant une dotation unique pour l'investissement et des transferts mensuels (entre 12 et 24 mois) destinés à soutenir la consommation. Cela réduit la dépendance tout en renforçant les capacités productives des pauvres. Il faut aussi regarder la capacité de réaction de l'offre locale face à une injection importante de flux financiers afin d'éviter la mise en place d'effets prix préjudiciables à la consommation des ménages ne recevant pas un transfert.

### 4.3.3. Cantines scolaires

Le Togo, à l'instar d'autres pays d'Afrique Sub-saharienne, expérimente des programmes de cantines scolaires depuis quelques années. Ces programmes pourraient dans un avenir proche être mis en œuvre dans le cadre de la politique de protection sociale en cours de préparation. A cet effet, l'impact de plusieurs scénarios a été mesuré en faisant varier la ration alimentaire et le ciblage géographique. Pour chaque scénario, les dépenses alimentaires par tête de chaque ménage sont augmentées de la valeur du repas reçu par l'enfant après l'avoir converti en son équivalent adulte.

- **Scénario 1** : dans un premier temps, les hypothèses sont fondées sur les modalités du programme existant qui donne à tous les enfants âgés de 6 à 11 ans 2 repas par jour (le second repas étant ramené à la maison le soir par l'enfant). Son coût unitaire est de 150 FCFA par repas, par élève et par jour<sup>26</sup>. En considérant 20 jours de classe par mois, le coût par élève est de 6000 FCFA par mois et 54000 FCFA par enfant pour les 9 mois de l'année scolaire. Dans ce scénario, la zone de ciblage est le pays entier.
- **Scénario 2** : le second scénario maintient un programme généralisé en améliorant la qualité des repas conformément aux recommandations de l'analyse d'impact du programme pilote de cantines scolaires de la Banque Mondiale au Togo. Dans ce cadre, la ration alimentaire porte sur un repas par jour accompagné par un fruit et un petit déjeuner (bouillie) à la place du second repas. Le coût par enfant est alors ramené à 200 FCFA (150 FCFA pour le repas et 50 FCFA pour le fruit et la bouillie) tout en améliorant l'apport nutritionnel pour les enfants bénéficiaires. Ce qui correspond à 4000 FCFA par mois et 36000 FCFA par enfant et par an.
- **Scénario 3** : le troisième scénario maintient les 2 repas par jour et par enfant et ramène la zone de ciblage aux régions les plus pauvres du pays (régions des Savanes et Centrale), il utilise aussi les critères de pauvreté alimentaire et de malnutrition

---

<sup>24</sup> Il s'agira par exemple de développer des synergies entre le futur programme de transfert d'espèce en milieu rural avec celui portant sur l'accès aux intrants améliorés (engrais, semences...).

<sup>25</sup> Asset building: Chars Livelihoods Programme (CLP), Bangladesh.

<sup>26</sup> D'après l'évaluation de l'expérience pilote réalisée par la Banque Mondiale «Togo School Feeding Program, Evaluation report, Elena Galliano», le coût du programme de cantines scolaires du Togo, ramené à la ration calorifique et aux jours des cantines, est l'un des plus bas en Afrique.

infantile pour cibler les ménages. Ces régions sont également celles où la pauvreté monétaire est la plus grande et constituent les zones d'intervention de l'UNICEF.

- **Scénario 4** : le quatrième scénario conserve la zone de ciblage du scénario précédent en privilégiant la ration alimentaire du scénario 2, à savoir un repas par jour accompagné par un fruit et un petit déjeuner (bouillie).

L'analyse des résultats de la simulation montre que le programme de cantines scolaires a un impact significatif sur la pauvreté alimentaire au Togo. En effet, dans le premier scénario le programme fait baisser la pauvreté alimentaire de 9,48 points. Dans le second scénario, l'impact du programme est une baisse de la pauvreté alimentaire de 6,1 points.

En ciblant seulement les régions des Savanes et Centrale, qui ont les niveaux de pauvreté monétaire et de malnutrition les plus élevés, les coûts du programme peuvent être considérablement réduits tout en améliorant l'équité dans la mesure où il touchera des enfants ayant a priori plus besoin de ces programmes que les autres. Cependant, l'impact simulé sur la pauvreté de la population générale n'est que de 2,9 points.

**Tableau 31: Impact potentiel de programmes de cantines scolaires**

Population ciblée	Coût du transfert/enfant/an	Coût total programme en millions	% ménages ciblés	Impact du programme sur la pauvreté alimentaire
Tous les enfants scolarisés (2 repas, max 3 enfants)	54 000	38 299, 81	42,6%	-9,48%
Tous les enfants scolarisés (1 repas+ fruit+ petit déjeuner)	36 000	25 533, 207	42,6%	-6,1
Tous les enfants dans les régions savane et centrale (2 repas par jour)	54 000	6 029, 731	12,84%	-2,9%
Tous les enfants dans les régions savane et centrale (1 repas+ fruit+ petit déjeuner)	36 000	4 019, 821	12,84%	-9,9%

Le programme de cantines scolaires est une initiative qui semble avoir un impact important en termes de scolarisation et de nutrition des enfants. Il importe de poursuivre sa mise en œuvre même si sa généralisation à tout le pays semble irréaliste au regard des coûts qu'il engendrerait.

## V. Conclusion

Les crises mondiales récentes, notamment la hausse mondiale des prix, ne sauraient être sans conséquence sur l'économie togolaise d'une part et sur les ménages d'autre part. En vue de faire face aux effets négatifs potentiels, le Gouvernement togolais a initié un certain nombre de mesures de réponse au profit des acteurs économiques que sont les ménages et les entreprises. L'objectif général de la présente étude est, d'une part de mesurer les impacts de hausse mondiale des prix sur l'économie togolaise et sur les ménages et d'autre part d'évaluer les impacts des politiques gouvernementales de réponse aux crises.

A l'instar des pays en développement, les mécanismes théoriques de transmission des crises ont été identifiés. Il s'agit, entre autres, du canal des prix via les importations et les exportations et de celui des flux de capitaux. Sur la base d'une méthodologie axée sur les approches descriptives et analytiques, les principaux résultats sur l'impact macroéconomique et microéconomique ont été obtenus. Au niveau macroéconomique, la conséquence est une baisse des activités dans certaines branches du secondaire. D'autres variables telles que l'inflation et le déficit extérieur ont connu des hausses. Sur le plan microéconomique, les conditions de vie des ménages sont affectées par la hausse mondiale des prix. En ne considérant uniquement que les effets sur la consommation, la hausse des prix des produits alimentaires a entraîné une augmentation de 4,1 points de la pauvreté au niveau national. En revanche, en prenant en compte les effets de la hausse des prix des produits alimentaires sur la production et la consommation, la pauvreté baisse de 1,8 point au niveau national, mais augmente en milieu urbain.

Trois grandes mesures gouvernementales ont été mises en œuvre pour contrecarrer les effets négatifs de la hausse mondiale des prix. Il s'agit de la subvention des prix des intrants agricoles et des produits pétroliers et de la réduction du taux de l'impôt sur le revenu. Ces politiques de réponse prises globalement ont contribué à faire baisser l'incidence de la pauvreté puisque la proportion de pauvres a reculé de 2,52 points de pourcentage entre 2006 et 2011. Pour le cas spécifique de la subvention des prix des intrants, les résultats de l'évaluation de l'impact indiquent une baisse de l'incidence de la pauvreté pour les agriculteurs bénéficiaires comparativement aux non bénéficiaires de même caractéristiques. En ce qui concerne la mesure d'augmentation du revenu des salariés du secteur formel, les résultats révèlent un impact faible sur l'incidence de la pauvreté des salariés publics et privés. Par contre, la subvention des prix des produits pétroliers a sans doute eu un impact positif mais cet impact est resté faible au niveau national.

De tout ce qui précède, il ressort qu'il est nécessaire de renforcer la capacité de résilience des ménages, notamment les pauvres et les vulnérables. Pour ce faire, en plus des mesures de subventions aux intrants agricoles qui doivent être renforcées dans la mesure où

leur impact sur la pauvreté est élevé, il faudra améliorer l'efficacité de la politique de distribution d'intrants à travers un meilleur ciblage des petits producteurs pauvre. Il s'agirait notamment de lever les barrières d'accès aux intrants agricoles en mettant en place un réseau de distribution impliquant principalement les acteurs privés et les producteurs d'une part, et en fournissant gratuitement et de manière limitée dans le temps, des intrants aux petits producteurs les plus pauvres.

Outre la mesure de subvention aux intrants, trois mesures ont été proposées. Les impacts potentiels de ces mesures sur la pauvreté se révèlent positifs en termes de réduction de l'incidence de la pauvreté. Ces mesures portent sur : (i) l'utilisation des travaux à haute intensité de main d'œuvre ; (ii) le transfert d'espèces aux ménages les plus pauvres ; et (iii) la mise en place de cantines scolaires. La question principale demeure le financement de ces mesures de protection sociale. Toutefois, d'ores et déjà, vu l'impact très faible de la mesure de subvention des prix des produits pétroliers malgré son coût relativement élevé, il y a lieu d'effectuer une certaine réallocation desdites ressources vers ces programmes sociaux à impact plus significatif. Il y a également lieu d'améliorer le ciblage des mesures de filets sociaux et de ceux de subventions aux intrants agricoles afin de les diriger vers ceux qui en ont le plus besoin.

Le financement des mesures de filets sociaux proposés pourrait être assuré par une réallocation de ressources en faveur de ces derniers. Il s'agirait en l'occurrence de dégager un espace budgétaire, en prenant en compte l'option de la réduction des subventions aux produits pétroliers, pour le financement de ces mesures.



## Références bibliographiques

- Abalo K., (2006), «Pauvreté et statut anthropométrique des enfants : une analyse comparative dans les ménages ruraux et urbains au Togo », AERC WorkingPaper.
- Ahluwalia, P., (2000), "Discriminating contagion: An alternative explanation of contagious crises in emerging markets", *IMF Working Paper WP/00/14*, février.
- Atkinson, A. B. (1987), "On the Measurement of Poverty", *Econometrica*, vol. 55 #4, pp.749-764.
- Aksoy M.A. and A. Isik-Dikmelik (2008), "Are Low Food Prices Pro-Poor? Net Food Buyers and Sellers in Low-Income Countries?", *World Bank Policy Research Working Paper 4642*, World Bank: Washington DC.
- Alain Mingat (2008), « Analyse de l'impact de la mesure de gratuité de l'école primaire au Togo », IREDU, CNRS et Université de Bourgogne, 2008.
- Alderman H., J. Hoddinott et B. Kinsey (2006), "Long Term Consequences of Early Childhood Malnutrition", *Oxford Economic Papers*, 58(3), pp. 450-474.
- Banque Africaine de Développement (2009a), "Impact de la crise sur les économies africaines" Perspectives et recommandations de l'Afrique au G20. Un rapport du Comité des Ministres des Finances Africains et des Gouverneurs des Banques Centrales établi pour le suivi de la crise.
- Banque Africaine de Développement (2009b). "L'effet de la crise financière mondiale sur l'Afrique". *Working paper series.n°96*. Mars 2009, pp.1-25.
- Banquemondiale. 2009 "World Development Indicators" online. [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org) .
- Banque mondiale. 2009a. "Perspectives pour l'économie mondiale". 22 juin 2009.
- Banque mondiale. 2009b. Communiqué de presse. n° 2009/414/DEC. 22 juin 2009.
- Banque mondiale. 2009c. "La crise économique et les objectifs du développement pour le millénaire".
- Basu, K. and Van, P.H. (1998) «The Economics of Child labour », *The American economic review*, Juin 88(3).
- Bibi, Sami, John Cockburn, Massa Coulibaly et Luca Tiberti (2009), « L'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur la pauvreté des enfants et les réponses politiques au Mali », *Innocenti Working Paper*, no. 2009-02. Florence, UNICEF Innocenti Research Centre.
- Blot C., Le Bayon S., Lemoine M. et Levasseur S. (2009), « De la crise financière à la crise économique. Une analyse comparative France-États-Unis », *Revue de l'OFCE* 2009/3, N° 110, p. 255-281.
- Bourguignon, F. (2003). "The Growth Elasticity of Poverty Reduction; Explaining Heterogeneity Across Countries and Time Periods", in T. Eicher and S. Turnovsky, *Inequality and growth, Theory and Policy Implications*, Cambridge: The MIT Press.
- Caramazza, F., Ricci, L., Salgado, R., 2004. International financial contagion in currency crises, *Journal of International Money and Finance* 23, 51-70.
- Cornia, G.A. et L. Deotti (2008) "Millet Prices, Public Policy and Child Malnutrition: The Case of Niger in 2005", *Innocenti Working Paper No. 2008-04*. Florence, UNICEF Innocenti Research Centre.
- CWIQ 2006. Core Welfare Indicators Questionnaire (CWIQ)/ Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB), Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, République Togolaise 2006.
- Datt, G. et M. Ravallion (1992). "Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A decomposition with applications to Brazil and India in 1980s", *Journal of Development Economics*, 38, pp. 275-295.
- Deaton, A., 1989, Rice Prices and Income Distribution in Thailand: A Non-Parametric Analysis, *The Economic Journal*, 99(395):1-37.
- Diagne A. (2005), « Une modélisation des déterminants des décisions de scolarisation primaire des ménages au Sénégal », *African Development Bank Review*, Vol.17, N°2, pp. 244-273.
- Douanes Togolaises, Statistiques Sydonia, exportations directes (territoires douanières) et zones franches années 2000 et 2007.
- Duclos, J.Y. and Araar, A. (2006), « *Poverty and Equity: Measurement, Policy and Estimation with DAD* », Springer/CRDI.

- Duclos, J.-Y. et Q. Wodon (2004), "What is "pro-poor"?" .CIRPEE Working Paper #0425.
- Escobal, J. et M. Torero (2005) "Measuring the Impact of Asset Complementarities: The Case of Rural Peru", *Cuadernos de Economía* 42(125), pp. 137-64.
- FAO (2008) "Soaring Food Prices: Facts, Perspectives, Impacts and Actions Required", paper presented at the High-Level Conference on "World Food Security: The Challenges of Climate Change and Bioenergy", Rome 3-5 June 2008.
- Filmer, D. and L. Pritchett (1998), 'Educational Enrollment and Attainment in India: Household Wealth, Gender, Village, and State Effects' Working Paper, World Bank.
- FMI, Rapport N° 09/165 (Togo-Questions générales), 2009.
- Forbes K., Rigobon R. 2000, "Contagion in Latin America: Definition, Measurement and Policy Implication", IMF/World Bank/ADB Conference: International Financial Contagion: How it Spreads and How it Can Be Stopped, held in Washington, DC on Feb 3-4.
- Gerlach, S., Smets, F., 1994. Contagious speculative attacks, CEPR, Discussion Paper 1055, novembre.
- Glick P. and D. Sahn (2006), « The demand for primary schooling in Madagascar: Price, quality and the choice between public and private providers », *Journal of Development Economics*, 79, pp. 118-145.
- Glick, R., Rose, A., 1999. Contagion and trade – Why are currency crises regional?. *Journal of International Money and Finance* 18, 603-617.
- Grootaert, C. (1998), « child labor in Côte d'Ivoire: Incidence and determinants », *Policy Research working Paper n° 1905*. The World Bank, Washington, D.C.
- Handa, S. (2002), 'Raising Primary School Enrollment in Developing Countries: The Relative Importance of Supply and Demand', *Journal of Development Economics*, Vol. 69, pp. 103–28.
- Handa, S. and K. R. Simler (2005), 'Quality or Quantity? The Supply Side Determinants of Primary Schooling in a Poor Rural Economy', *Journal of African Economies*, Vol. 23, June.
- Ichoku et Leibbrandt (2003), "Demand for Healthcare Services in Nigeria: A Multivariate Nested Logit Model », *African Development Bank Review*, Vol. 15, N°2-3, pp. 396-424.
- IFPRI (2007), "The World Food Situation: New Driving Forces and Required Actions", IFPRI Food Policy Report, IFPRI: Washington DC.
- IFPRI (2008a) "Global Food Crisis: monitoring and Assessing Impact to Inform Policy Responses", IFPRI Food Policy Report, IFPRI: Washington DC.
- IFPRI (2008b) "High Food Prices: to What, Who, and How of proposed Policy actions", IFPRI Policy Brief May 2008, IFPRI: Washington DC.
- IMF (2008) "The Balance of Payments Impact of the Food and Fuel Price Shocks on low income African Countries: A Country-by-Country Assessment", note prepared in June by the IMF African Department.
- IMF 2007, Togo: Statistical Appendix , Rapport pays 07/218, juin.
- IMF 2009a. Togo: Staff Report for the 2009 Article IV Consultation and Second Review of the Poverty Reduction and Growth Facility Arrangement. International Monetary Fund: Washington, DC.
- IMF 2009b. Togo - Selected Issues. International Monetary Fund: Washington, DC.
- Jensen, R.T. et N.H. Miller (2008) "The Impact of the World Food Price Crisis on Nutrition in China", *Faculty Research Working Papers Series*, Harvard Kennedy School.
- Kakwani, N. (1993). "Poverty and Economic Growth with Application to Côte d'Ivoire", *Review of Income and Wealth*, 39, pp. 121-139.
- Kakwani, N. (1997). "On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand", School of Economics, The University of New South Wales, Sydney.
- Kakwani, N. et E. Pernia (2001). "What is Pro-Poor Growth?" *Asian Development Review*, 18, pp. 1-16.
- Kakwani, N. et H. Son (2002). "Pro-Poor Growth: Concept, Measurement, and Application", unpublished mimeo, University of New South Wales, Sydney.
- Kakwani, N., S. Khandker et H.H. Son (2004). "Pro-Poor Growth: Concepts and Measurement with Country Case Studies", Washington, Working Paper 1, International Poverty Center, United Nations Development Program.

- Kaminsky, G., Reinhart, C., 1999 a. The Twin crises: The causes of banking and balance of payments problems, *American Economic Review* 89 (3), juin, 473-500.
- Kaminsky, G., Reinhart, C., 1999 b. Bank lending and contagion: Evidence from the Asian crisis, NBER's 10th annual East Asian seminar on economics, 10-12 juin.
- Kaminsky, G., Reinhart, C., 2000. On crises, contagion, and confusion, *Journal of International Economics* 51 (1), 145-168.
- Koffi-Tessio, E., Homevoh K. and Tossou Y. (2003), « Les déterminants de l'état de santé » *Revue Africaine de Développement*, Vol.15, No.2
- Lachaud, J-P. (2007), «Scolarisation et Travail des enfants : Un modèle économétrique à Régimes endogènes appliqué à Madagascar-2001-2005», Centre d'économie du développement Université Montesquieu Bordeaux IV, DT/134/2007.
- Manier, B. (2001), *Le travail des enfants dans le monde*, Repère, La Découverte.
- Masson P. 1999, "Contagion: Macroeconomics Models with Multiple Equilibria", *Journal of International Money and Finance*, n. 4, vol. 18, pp.587-602, August.
- Masson P. 1999b,"Multiple Equilibria, Contagion, and the Emerging Market Crises", International Monetary Fund
- Mendoza, Ronald U. 2009, "Aggregate shocks, poor households and children: Transmission channels and policy responses." UNICEF
- Mishkin F. S., (1995), « Symposium on the Monetary Transmission Mechanism », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 9, n° 4, pp 3-10, automne.
- Mishkin F. S., (1996), « Les canaux de transmission monétaire: leçons pour la politique monétaire », *Bulletin de la Banque de France*, n° 27, mars.
- Mwabu, G. (2008), "Health Economics for Low- income Countries", in: Schultz, T. Paul and John Strauss, eds, *Handbook of Development Economics, Volume 4*, Amsterdam: Elsevier Science, North-Holland, pp. 3305-3374.
- Mwabu, G. (2009), "The Production of Child Health in Kenya: A Structural Model of Birth Weight." *Journal of African Economies*, Vol.18, N°2, pp. 212-260.
- OFCE, (2008), « Les promesses de l'ombre », *Lettre de l'OFCE*, n°302.
- Pongou R., J.A. Salomon and M. Ezzati (2005) "Economic Crisis and Declining Child Nutrition in Cameroon During the 1990s: The Mediating Role of Household Effects", Working Paper Series, 15(2), Harvard Center for Population and Development Studies.
- Poulton C., J. Kydd, S. Wiggins et A. Dorward (2006) "State interventions for food price stabilization in Africa: Can it Work?", *Food Policy*, 31, pp. 342-356.
- Pyndick R., (1988), « Irreversible investment, capacity choice and the value of the firm », *American Economic Review*, vol. 78, n° 5, pp. 969-985.
- Ravallion, M. et S. Chen (1997). "What Can New Survey Data Tell Us about Recent Changes in Distribution and Poverty" *World Bank Economic Review*, vol. 11, pp. 357-382.
- Ravallion, M, et S. Chen (2003). "Measuring Pro-Poor Growth", World Bank, Policy Research Working Paper # 2666.
- Ravallion, M. (2004). "Pro-Poor Growth: A Primer", World Bank, Policy Research Working Paper # 3242.
- République Togolaise (CNLS), Rapport sur l'accès universel aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui au Togo, 2006-2008.
- République Togolaise (MAEP) et CEDEAO, Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Togo, 2009.
- République Togolaise (MCADT) et UNICEF, La situation de l'enfant au Togo, 2009.
- République Togolaise et FAO, Analyse de la situation du secteur de l'alimentation et de l'agriculture au Togo à la suite de la flambée des prix des produits de base, 2009.
- Skyt Nielsen, H. (2001), 'How Sensitive is the Demand for Primary Education to Changes in Economic Factors?', *Journal of African Economies*, Vol. 10, pp. 191-218.

- Smith, L., H. Alderman and D. Aduayom (2006) "Food Insecurity in Sub-Saharan Africa: New Estimates from Household Expenditure Surveys", International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington, DC.
- Spilimbergo A., S. Symansky, O. Blanchard and C. Cottarelli, (2008), « Fiscal policy for the crisis », *IMF Staff Position Note*, 08/01.
- Strauss, John and Thomas, Duncan (2007), "Health over the Life Course", in: Schultz, T. Paul and John Strauss, eds, *Handbook of Development Economics, Volume, 4*, Amsterdam: Elsevier Science, North-Holland.
- Van Rijckeghem, C., Weder, B., 2001. Source of contagion: Finance or trade?, *Journal of International Economics* (54) 2, août, pp. 293-308.
- Wodon, Quentin & Yitzhaki, Shlomo, 2002. "Inequality and Social Welfare"; MPRA Paper 12298, University Library of Munich, Germany.
- Wodon, Q. and H. Zaman (2008) "Rising Food Prices in Sub-Saharan Africa: Poverty Impact and Policy Responses", World Bank Policy Research Working Paper 4738, World Bank, Washington DC.
- World Bank (2007), Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo, 2007
- World Bank (2007). The Role of Employment and Labor Income in Shared Growth: What to Look for and How, PREM Poverty Reduction Group, World Bank, Draft December 2007.
- World Bank (2008), "Rising Food and Fuel Prices: Addressing the Risks to Future Generations", mimeo, World Bank.
- World Bank (2008). Togo: Enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative Decision Point Document, November 2008, International Development Association (IDA) and International Monetary Fund (IMF), Washington, DC.